LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
www.lnr-dz.com
Quotidien d'information indépendant - N° 7230 – Mardi 7 décembre 2021 - Prix : 10 DA

PLUS DE 10 MILLIARDS USD VOLATILISÉS EN ALGÉRIE DANS DES INVESTISSEMENTS FICTIFS

Benabderrahmane serre la vis sur l'octroi des incitations à l'investissement !

p.4

ALGER ABRITERA UNE CONFÉRENCE DES ORGANISATIONS PALESTINIENNES

100 millions de dollars pour l'Etat de la Palestine

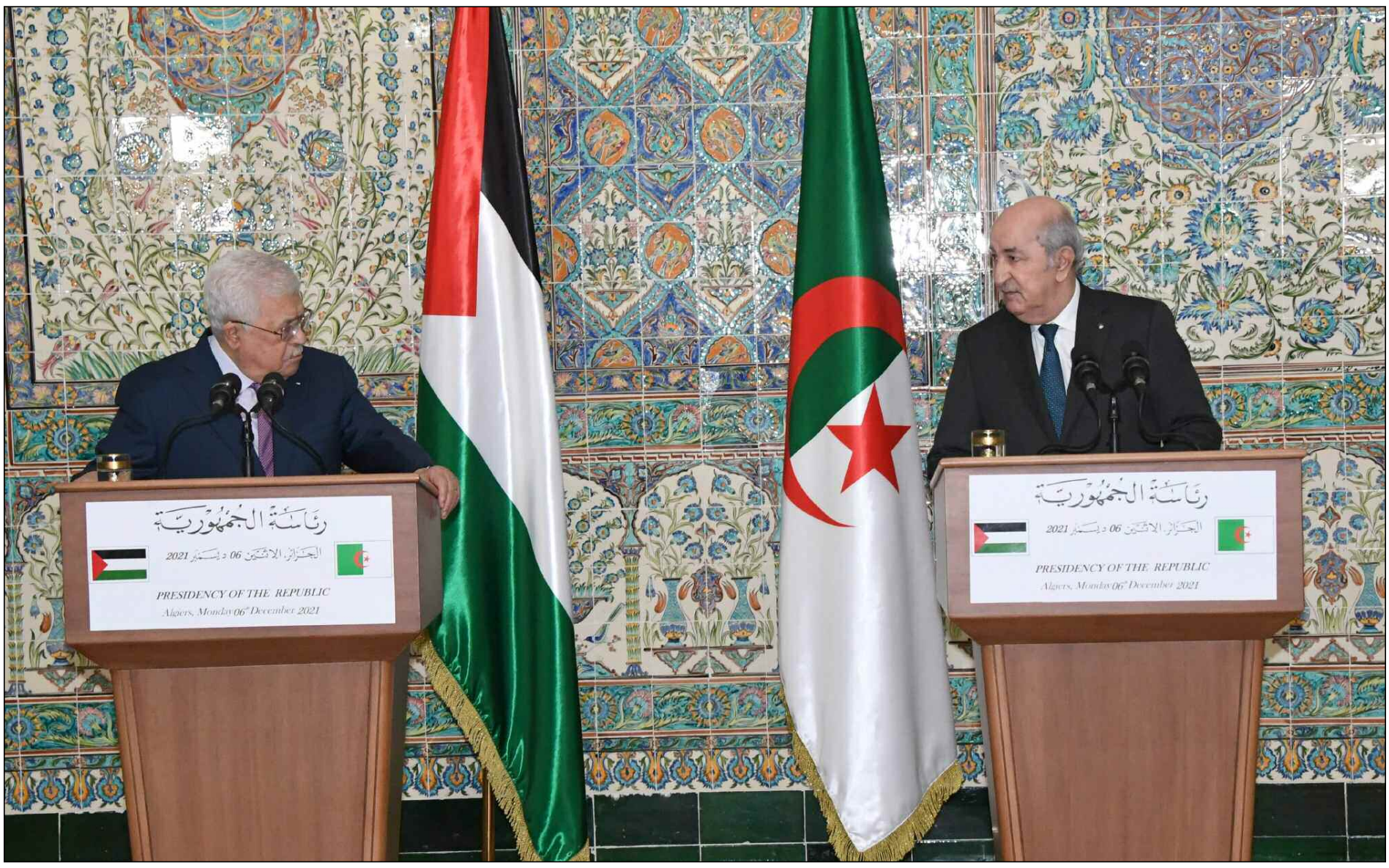

© Photo : D.R

L'Algérie accueillera prochainement une Conférence qui permettra de rassembler les fractions palestiniennes. Cette décision annoncée par le Président Abdelmadjid Tebboune, a été prise après consultation du Président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas. L'Algérie a également décidé d'octroyer un chèque de 100 millions de dollars à l'Etat de la Palestine et de réserver 300 bourses d'études pour les étudiants palestiniens. Ces annonces ont été faites dans une conférence de presse tenue conjointement par les deux Présidents à l'issue de l'audience accordée par le Président Tebboune au Président Abbas.

p.2

VISITE DE MAHMOUD ABBAS

UNE SIGNIFICATION PARTICULIÈRE

p.2

FAWZI DERRAR À PROPOS DU VARIANT OMICRON ET DU PASS SANITAIRE :

«Généraliser le pass sanitaire pour ramener l'adhésion vaccinale»

p.3

INTEMPÉRIES AU CENTRE ET L'EST DU PAYS

Plusieurs RN coupées au trafic routier

p.3

Ressources hydriques : Le taux de remplissage des barrages établi à 35,26%

MÉDIAS

Le CNDPI publie une revue spéciale élections locales

Le Centre national de documentation, de presse, d'image et d'information (CNDPI) a consacré, à l'occasion des élections locales (APC/APW), tenues le 27 novembre dernier, une revue spéciale, à travers laquelle il a rappelé notamment les volets organiques et juridiques de ce scrutin qui «ouvre une nouvelle ère dans la gestion des affaires publiques».

BOU-SMAIL

Présentation de chauffes-eau-solaires locaux aujourd'hui

Une cérémonie de présentation de chauffes-eau-solaires fabriqués par des opérateurs nationaux et de lancement des tests de performance se tiendra aujourd'hui à l'unité de développement des équipements solaires à Bou Smail (Tipasa), a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables.

AFFAIRE GROUPE CONDOR

2 à 3 ans de prison ferme contre les frères Benhamadi

Le Pôle économique et financier près le Tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a prononcé, lundi, des peines allant de deux (02) à trois (03) ans de prison ferme contre les frères Benhamadi, propriétaires du Groupe Condor et l'acquittement en faveur d'anciens cadres de l'opérateur mobile Mobilis.

Visite de Mahmoud Abbas

Une signification particulière

La visite de trois jours qu'effectue depuis dimanche en Algérie, le Président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, prend une signification tout à fait particulière dans le contexte régional actuel marqué par l'Accord de sécurité signé le 24 novembre dernier entre l'entité sioniste et le Makhzen, qui vise l'Algérie et constitue en même temps une tentative d'aider Israël à sortir de son isolement provoqué par sa politique d'occupation coloniale et d'apartheid.

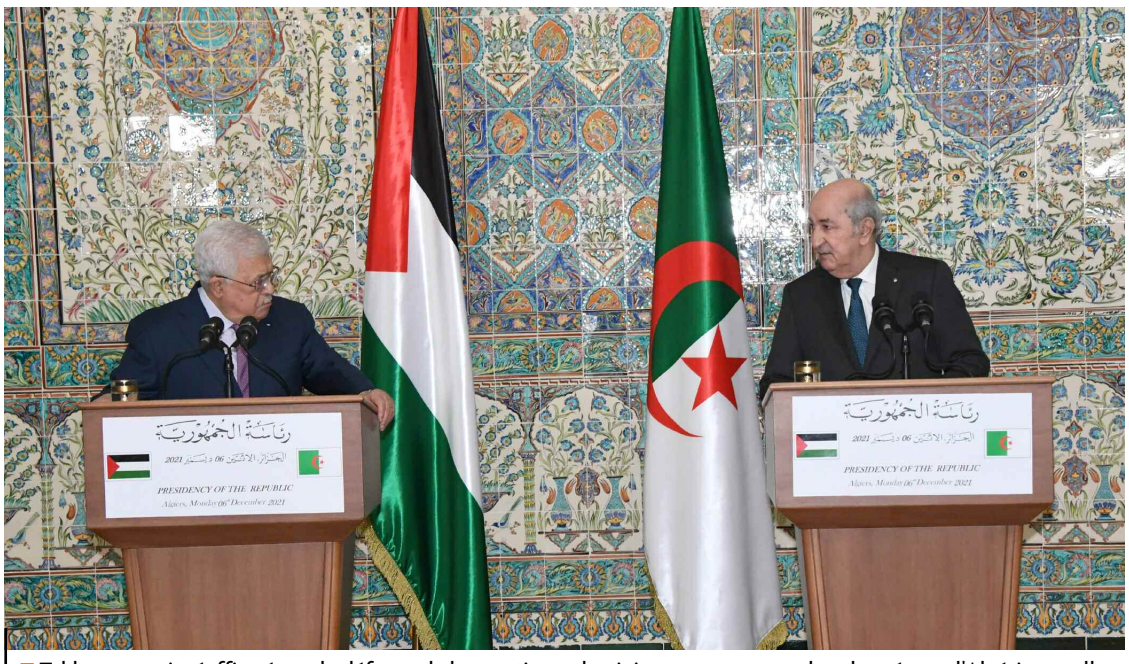

■ Tebboune avait réaffirmé que la défense de la question palestinienne ne sera pas abandonnée par l'Algérie «quelles que soient les circonstances». (Photo : D.R)

L'accueil chaleureux et officiel à Mahmoud Abbas à son arrivée à Alger traduit la volonté de l'Algérie de manifester encore une fois tout son soutien à la résistance palestinienne.

L'Algérie a montré sa disponibilité à assumer la responsabilité historique de replacer la Palestine au centre des préoccupations du monde arabe et de faire de la cause palestinienne le facteur de rassemblement des pays arabes qui n'ont pas été tentés par la course à la normalisation avec l'entité sioniste lancée par l'ex-président américain Trump et poursuivi par son successeur.

Cette responsabilité, l'Algérie l'assume également en Afrique pour barrer la voie à l'incursion d'Israël au sein de l'Union africaine, avec la complicité de Moussa Faki, le président de la Commission de l'UA.

La politique expansionniste d'Israël est manifeste aussi bien dans le monde arabe que sur le continent africain, comme le traduit parfaitement sa présence au Maroc à travers l'accord de sécurité signé entre l'entité sioniste et le Makhzen.

La détermination de l'Algérie à assumer cette responsabilité est confirmée par sa position sur la réintégration de la Syrie dans la Ligue arabe à travers la participation de ce pays au prochain Sommet arabe qui se tiendra à Alger en mars prochain. Le plan d'action du Gouvernement a précisé la politique de l'Algérie dans le monde arabe : «Au sein du monde arabe, l'Algérie œuvrera, au cours des prochains mois, à la refondation de l'action arabe commune grâce à la réunion des conditions optimales pour la tenue et le succès du prochain Sommet arabe.

Outre la consolidation des valeurs communes, ce Sommet devrait consacrer le caractère central de la cause palestinienne et la mise à jour de l'initiative arabe de paix de 2002 qui demeure une chance pour l'ensemble des pays de la région de vivre ensemble dans une paix globale assurant l'établissement de l'Etat national palestinien avec El Qods pour capitale». La mise en œuvre de la politique algérienne de soutien à la Palestine a été traduite dans l'intervention du Président Abdelmadjid Tebboune, en septembre dernier, lors d'une entrevue accordée dimanche soir à des responsables de médias nationaux, quand il a affirmé que la cause palestinienne «est sacrée pour le peuple algérien», déplorant, dans ce sens, «l'empressement pour la normalisation avec l'entité sioniste à laquelle nous ne prendrons jamais part».

Le Président Tebboune soulignait que la question palestinienne «est la cause centrale du Proche-Orient».

«Je ne pense pas qu'il y aura une solution dans cette région sans la résolution de cette question qui doit être par la proclamation d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec El Qods pour capitale», avait-il déclaré.

Il avait réaffirmé que la défense de la question palestinienne ne sera pas abandonnée par l'Algérie «quelles que soient les circonstances». Le 29 novembre, à l'occasion de la Journée internationale de soutien à la lutte du peuple palestinien, le Président Tebboune a appelé la communauté internationale à «assumer ses responsabilités historiques envers la violation par l'occupation sioniste de la légalité internationale et ses manœuvres visant à imposer la politique du statu quo, à se soustraire de ses engagements et à priver d'effet les conventions en vue de saper le projet d'édification de l'Etat palestinien souverain».

Il a également affirmé que la résolution de cette question passe par la proclamation d'un Etat palestinien indépendant sur les frontières de 1967 avec El Qods pour capitale. Le Président Abbas a été accueilli, à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, par le Président Tebboune, ainsi que par les plus hauts responsables de l'Etat. Il s'agit en l'occurrence des présidents du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, et de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, ainsi que du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, et du Général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP).

Lakhdar A.

Alger abritera une conférence des organisations palestiniennes

100 millions de dollars pour l'Etat de la Palestine

✍ **L'Algérie accueillera prochainement une Conférence** qui permettra de rassembler les fractions palestiniennes. Cette décision annoncée par le Président Abdelmadjid Tebboune, a été prise après consultation du Président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas. L'Algérie a également décidé d'octroyer un chèque de 100 millions de dollars à l'Etat de la Palestine et de réserver 300 bourses d'études pour les étudiants palestiniens. Ces annonces ont été faites dans une conférence de presse tenue conjointement par les deux Présidents à l'issue de l'audience accordée par le Président Tebboune au Président Abbas.

Le Président Tebboune a déclaré que les relations entre l'Algérie et la Palestine sont plus grandes que ce que l'on décrit. Ces relations concrétisent les valeurs communes dans l'action militante, a-t-il ajouté. Il a souligné que la prise en charge par l'Algérie de la cause palestinienne et sa défense sont avant toute chose, une question de fidélité. Le Président a insisté sur la nécessité de renforcer la coopération arabe autour de la cause centrale prioritaire. Le Président Tebboune a ajouté que la cause palestinienne sera au cœur des priorités du Sommet arabe qui se tiendra prochainement à Alger. Il a réaffirmé la nécessité de s'en tenir à l'Initiative de paix arabe lancé en 2020. Le Président Tebboune a également réaffirmé que l'Algérie, quel qu'en soit le prix, reste fidèle à ses principes authentiques qui appellent à faire triompher la cause des opprimés. Samedi, dans un entretien à la radio "Voix de la Palestine", le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyad Al-Malki, a expliqué que la visite du Président Mahmoud Abbas vise à coordonner entre la Palestine et l'Algérie sur les développements de la cause palestinienne et intervient également en préparation du Sommet arabe qui se tiendra en Algérie en mars prochain.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères a ajouté que «l'Algérie veut entendre de Mahmoud Abbas ce que la Palestine attend du Sommet arabe». Le Président Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier lundi à Alger, le Président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas. Les entretiens entre le Président Tebboune et le Président Abbas ont été élargis par la suite aux délégations des deux pays, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et son homologue palestinien, Riyad Al-Maliki. Mahmoud Abbas est arrivé dimanche après-midi à Alger, pour une visite d'Etat de trois jours en Algérie.

A. L.

REPÈRE

Covid-19

La pandémie a fait 5.253.726 morts dans le monde

La pandémie du nouveau Coronavirus a fait au moins 5.253.726 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi lundi à partir de sources officielles.

Plus de 265.138.170 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Sur la journée de dimanche, 6.704 nouveaux décès et 402.998 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 1.184 nouveaux morts, l'Ukraine (239) et l'Inde (211, un bilan quotidien comprenant une révision à la hausse des données officielles).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 788.364 décès pour 49.085.383 cas recensés, selon le comptage de l'Université Johns Hopkins.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 615.636 morts et 22.143.091 cas, l'Inde avec 473.537 morts (34.641.561 cas), le Mexique avec 295.203 morts (3.901.263 cas), et la Russie avec 282.462 morts (9.833.749 cas).

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Fawzi Derrar à propos du variant Omicron et du pass sanitaire :

«Généraliser le pass sanitaire pour ramener l'adhésion vaccinale»

Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le Dr Fawzi Derrar, a appelé, hier lundi à Alger, à généraliser le pass sanitaire pour ramener l'adhésion vaccinale contre le Coronavirus (Covid-19). «Parce qu'il s'agit de protéger la population et de faire face aux variants qui vont apparaître à l'avenir», a-t-il indiqué.

Il y a une menace émergente, l'Omicron, qui, d'après des études scientifiques, sera un problème majeur aux environs de fin février, début mars prochains. (Photo : D.R)

Intervenant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne dont il était l'invité de la rédaction, le DG de l'IPA a réaffirmé que le vaccin reste le meilleur moyen pour se prémunir contre le virus, faisant remarquer que son efficacité contre le nouveau variant Omicron n'est pas encore prouvée scientifiquement. «La vaccination demeure bénéfique quel que soit le scénario, parce que l'immunité résiduelle qui persiste après une vaccination peut protéger contre les formes graves», a observé Dr Fawzi Derrar.

On n'a pas encore, a-t-il dit, les données. «On essaye de tester, à présent, l'activité neutralisante des sérums vaccinaux contre les souches de l'Omicron et on aura les résultats dans une ou deux semaines», a-t-il fait savoir. Insistant, par la même occasion, sur l'urgence de revenir aux mesures préventives essentielles, telle que la vaccination.

Pour l'invité de la rédaction de la Chaîne III de la radio algérienne, la cible principale est toujours le variant Delta et ce, a observé Dr Fawzi Derrar, malgré la menace du nouveau variant du Coronavirus (Covid-19), Omicron. «Il ne faut pas se tromper de cible. Actuellement, la cible c'est le variant Delta.

A côté, il y a une menace émergente, l'Omicron, qui, d'après des études scientifiques, sera un problème majeur aux environs de fin février, début mars prochains», a affirmé le DG de l'IPA pour qui, le débat actuel sur le danger que représente ce nouveau variant est prématuré.

Revenant sur la campagne de vaccination, Dr Fawzi Derrar a mis en avant l'importance de l'introduction de la troisième dose du vaccin. De préférence, a-t-il précisé, avec un autre vaccin pour une plus grande immunité. Assurant, à l'occasion, que toutes les rumeurs qui circulent sur les dommages éventuels causés par le vaccin sont des théories et n'ont rien de scientifiquement prouvé.

Jeudi dernier, le Dr Fawzi Derrar a évoqué les caractéristiques de cette nouvelle souche, Omicron, faisant remarquer que les scientifiques n'ont pas encore déterminé sa gravité mais les résultats seront dévoilés dans les deux à trois semaines à venir.

«Les données établies jusque-là, confirment que les symptômes de ce variant n'ont pas causé de décès dans le monde», a-t-il dit. C'était en marge d'une journée de sensibilisation au Sida au profit des étudiants de la Faculté de médecine, à l'occasion de la Journée mondiale du Sida. Ces variants, a-t-il poursuivi, commencent souvent avec un faible taux qui n'est pas dangereux, puis se propagent vite et entraînent des complications ayant un impact sur la santé des humains. Estimant que ceci requiert l'utilisation des moyens indispensables à l'allègement des dégâts et à la réduction, à l'avenir, de leur taux de propagation.

«Les mesures préventives consistant en le port du masque, le respect de la distanciation sociale, l'hygiène et en la vaccination, demeurent le meilleur moyen pour briser la transmission de la contagion de tous les virus qui se propagent lors de la saison de froid», a encore indiqué le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA).

Rabah Mokhtari

Intempéries au Centre et à l'Est du pays

Plusieurs RN coupées au trafic routier

Plusieurs Routes nationales et wilayales ont été complètement coupées à la circulation routière, depuis dimanche passé, à cause des mauvaises conditions climatiques et de fortes chutes de neige qui se sont abattus sur les wilayas du Centre et de l'Est du pays, c'est ce qu'a annoncé hier la Gendarmerie nationale sur sa page Facebook.

Un jour avant, un bulletin des services météorologiques avait annoncé de fortes chutes de neige tout au long de la journée d'hier (lundi), notamment sur les hauteurs des wilayas de l'intérieur du pays, dont l'altitude oscille entre 800 et 900 mètres.

Sur sa page Facebook, la Gendarmerie nationale a affirmé que les récentes intempéries ont causé la fermeture de plusieurs axes et Routes nationales tout en appelant les citoyens à la prudence et à la vigilance.

La Gendarmerie nationale a indiqué aussi que la RN 33, notamment sur son tronçon reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, précisément au niveau de Tikdjda relevant de la commune d'Assenam, est fermée pour cause d'accumulation de neige. Aussi, la RN 15 reliant les wilayas de Bouira et Tizi Ouzou, plus exactement au niveau de la zone Koul relevant de la commune d'Aghbalou, est également fermée pour cause d'accumulation de neige.

Concernant la wilaya de Tizi Ouzou, précise la Gendarmerie nationale sur sa page Facebook, la RN15 reliant ladite wilaya à Bouira Fej Tirourda commune d'Iferhouhane, est fermée pour les mêmes causes à savoir, accumulation de neige.

Au niveau de la RN30 qui relie les deux wilayas, Bouira et Tizi Ouzou, plus exactement au niveau de la localité de Tizi Nkoulane relevant de la commune d'Iyidrourane, la circulation routière est à son tour fermée toujours pour cause d'accumulation de neige.

Sur la partie de l'Est du pays, notamment dans la wilaya de Batna et au niveau de la RN33 reliant Bouira et Tizi Ouzou, plus précisément au niveau du territoire routier d'Assoul relevant de la commune d'Ait Boumehdi, est interdite au trafic routier suite à l'accumulation de neige, tandis que la RN87 qui relie les wilayas de Batna et Biskra, notamment au niveau de la commune de Théniat El Aâbed, la circulation est fermée toujours pour les mêmes causes.

Les intempéries de ces derniers jours ont atteint la wilaya de Béjaïa, à l'Est du pays, où deux Routes nationales respectivement la RN A26 et RN9, ont été coupées à la circulation à cause de l'accumulation de neige.

Un peu plus loin, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, la Route wilayale (RW 5) reliant les communes d'Aid El Diss et Mechta El Charef, a été également fermée au trafic routier toujours pour les mêmes conditions climatiques.

De son côté, la wilaya de Jijel a été touchée par les mauvaises conditions climatiques, notamment les chutes de neige, où la RN135 reliant les communes d'El Chahna et Boussif Ouled Aâsskar, a été complètement fermée à la circulation pour cause d'accumulation de neige, a signalé la Gendarmerie nationale sur les réseaux sociaux.

Sofiane Abi

BRÈVE

Destinés à la contrebande vers Paris, Dubaï et Istanbul

634.000 euros saisis et 43 voyageurs arrêtés par la PAF

Les services de la Police des frontières (PAF) de l'Aéroport international d'Alger, Houari Boumediene, ont, au cours de la période allant du 1er juin au 30 novembre dernier, intercepté 43 voyageurs et saisi des sommes fortement importantes en devises estimées à 634.273,36 euros, c'est ce qu'a annoncé hier la Direction des relations publiques au sein de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). A travers un communiqué, la DGSN a indiqué que ces résultats positifs réalisés par ses unités relevant de la PAF rentrent dans le cadre de la lutte contre la criminalité liée à la violation de la réglementation et de la législation relative aux échanges et aux mouvements de capitaux. La DGSN précise aussi que les fortes sommes en devises saisies au cours de la période considérée étaient destinées à la contrebande hors du territoire national, notamment vers les destinations d'Istanbul, Paris et Dubaï, avec l'arrestation de 43 personnes impliquées, conclut le communiqué de la DGSN.

S. A

MONOXYDE

Bilan des dernières 24 heures de la DGPC

Cinq personnes périssent par le monoxyde

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a dressé hier le bilan des dernières 24 heures enregistré par ses unités d'intervention dans le cadre d'exécution de 2.847 opérations dans différents types d'assistance de secours aux citoyens. Selon le bilan, le monoxyde de carbone Co_2 émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain a causé la mort de cinq personnes et neuf autres ont été secourues in-extremis d'une mort certaine, suite aux interventions des agents de la Protection civile durant la période considérée. Les cinq décès, étale le bilan de la DGPC, ont été constatés au niveau de wilayas de Bouira (commune de Sahradji), Sidi Bel-Abbès (commune de Badr Eddine Mokrani) et M'Sila (commune de Djebel Messaâd). A Bouira, une personne âgée de 70 ans est décédée pour cause de l'inhalation de monoxyde de carbone Co_2, quant à Sidi Bel-Abbès, un homme de 44 ans a péri dans les mêmes circonstances, alors qu'à M'Sila, trois personnes d'une même famille âgées respectivement de 33 ans, 30 ans et 3 ans, ont péris, a signalé la DGPC.

Sur le plan des accidents routiers, le bilan de la DGPC fait part de 101 interventions des secouristes à travers le territoire du pays durant les dernières vingt-quatre heures. Le bilan indique la mort de trois personnes et 141 autres blessées, ces dernières ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers des différents hôpitaux. Par ailleurs, trois incendies urbains ont été constatés à travers les wilayas de Tizi Ouzou, Mila et Boumerdès, ayant causé des brûlures de 2e degré à une femme suite a l'incendie qui s'est déclaré au niveau de rez-de-chaussée d'un immeuble au lieu dit Foufourne commune et daïra d'Azazga, wilaya de Tizi Ouzou. Aussi, souligne le bilan de la DGPC, trois autres personnes ont été atteintes par des gênes respiratoires suite a un incendie qui s'est déclaré dans un appartement à la cite dite «Belle Vue» commune et daïra de Ferdjioua, wilaya de Mila. Les victimes ont reçu les premiers soins sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires, l'intervention de la Protection civile à permis de circonscrire ces incendies et d'éviter leurs propagation vers d'autres lieux mitoyens, affirme la DGPC.

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, les différentes unités de la Protection civile ont mené, durant la période précisée, 10 opérations de désinfection générale et 16 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, portant sur les risques de la pandémie Covid-19.

S. Abi

Plus de 10 milliards USD volatilisés en Algérie dans des investissements fictifs

Benabderrahmane serre la vis sur l'octroi des incitations à l'investissement !

Comment le secteur public peut-il jouer un rôle directeur dans la croissance industrielle ? C'est la question que se posent depuis des années des experts et des chefs d'entreprises (sérieux) et cherchent à trouver des réponses à l'échec de leur stratégie d'investissement national.

C'est ce qu'a essayé de faire le Gouvernement durant les trois jours qu'a duré la Conférence nationale sur la relance industrielle, organisée à Alger. Les intervenants et participants ont fait le point sur la situation du secteur industriel et des débats ont eu lieu sur l'élaboration d'actions effectives à mettre en œuvre pour impulser l'investissement national. Le Premier ministre et ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane porte un regard croisé sur l'entreprise et les banques publiques et promet de mener une véritable révolution en faveur du développement du secteur. Il a fait état des préalables à revoir avant la mise en œuvre de la nouvelle feuille de route du ministère de l'Industrie. Plusieurs décisions importantes ont été annoncées lors de cette Conférence. S'exprimant en marge de la clôture de la Conférence nationale sur la relance industrielle, le chef du Gouvernement a réitéré l'engagement de l'Etat à lever les contraintes administratives, financières et réglementaires, pour assainir le climat des affaires et bâtir une industrie solide et résiliente. Il a dépeint un tableau plutôt morose du secteur industriel, notamment, de l'investissement local. Dans sa dernière déclaration, il a indiqué que «l'État a accordé 10 milliards de dollars entre 2018 et 2019 sous forme d'incitations et d'avantages fiscaux pour l'investissement, mais il n'a pas eu le retour sur ces investissements et de création d'emplois», affirmant ainsi son engagement à réviser l'approche sur l'octroi des investissements pour exclure les rentiers.

L'Etat est disposé à «relancer les entreprises publiques qui connaissent une stagnation en s'appuyant sur des partenariats fructueux». (Photo : DR)

«Ces incitations qui devraient profiter uniquement aux véritables investisseurs», promettant de lutter contre les faux investisseurs et les rentiers, se poursuivront jusqu'à l'assainissement total du secteur économique du pays, a-t-il laissé croire.

Les pouvoirs publics lancent de ce fait un grand chantier de réforme du secteur industriel. A commencer par la restructuration des entreprises publiques budgétivores, exposant le Trésor public déficitaire à un risque important et le pays à la dégradation des indices macro et micro-économiques. L'aide financière de l'Etat n'a pas suffit à les sauver de leur naufrage. Ce qu'a déploré le Premier ministre et ministre des Finances, mettant en avant les efforts «infructueux de l'Etat pour les protéger de la faillite». «La contribution de l'Etat à l'assainissement des entreprises publiques en difficulté a dépassé à ce jour 2.900 milliards», a-t-il indiqué. Un lourd fardeau supporté par le Trésor public qui est aujourd'hui incapable d'intervenir en faveur de ces entreprises qui provoquent des distorsions économiques. Un nouveau mode de gouvernance s'impose pour redresser ces entreprises qui peinent, malgré les efforts de l'Etat à se mettre sur orbite du développement économique du pays.

Feu vert pour l'ouverture des capitaux de banques publiques

«Le Gouvernement œuvrera à garantir d'autres outils pour le financement des entreprises publiques, en vue d'alléger la charge sur le Trésor public», a indiqué le chef de l'Exécutif, réitérant ainsi la volonté de l'Etat de mettre un terme à la corruption et la bureaucratie associée pour plus d'efficacité et de l'innovation.

Les banques publiques sont aussi concernées par ce constat et cette réforme. Elles sont une grande source de perte pour l'Etat. La solution adéquate est d'ouvrir des capitaux de banques publiques. «L'ouverture des capitaux de banques publiques à l'entame de l'année 2022», a annoncé Benabderrahmane, ajoutant que «le capital de certaines entreprises publiques sera ouvert via la Bourse en vue d'améliorer les mécanismes de gestion de la Bourse d'Alger et lui conférer un rôle important». Le but est de renforcer les marchés financiers intérieurs pour encourager l'investissement local, générer de la valeur ajoutée afin de couvrir les déficits publics.

Cette autodétermination ne signifie pas, par ailleurs, que l'Etat va les abandonner, bien au contraire, il est disposé à «relancer les entreprises publiques qui connaissent une stagnation en s'appuyant sur des partenariats fructueux», a-t-il indiqué, tout en surveillant de près leur mode de gestion à travers «la soumission des gestionnaires à une évaluation périodique, semestrielle et annuelle pour évaluer l'efficacité du processus de gestion», a souligné le Premier ministre. Son souci est de stimuler la compétitivité.

«Œuvrer à réunir les conditions de développement d'une institution sans distinction entre les secteurs public et privé et à l'encourager afin de fournir les besoins du marché national et, par la suite, accéder aux marchés étrangers, en sus de garantir les normes nécessaires de la concurrence du produit national». En attente d'un impact de cette Conférence, le Gouvernement doit mettre les bouchées doubles. Le chemin est encore long à parcourir pour assainir les finances publiques et instaurer une bonne gouvernance.

Samira Takharboucht

Projets d'investissements gelés

Le traitement des dossiers bientôt achevé

Le traitement des dossiers relatifs aux projets d'investissement, prêts au lancement, mais gelés pour des raisons administratives, sera achevé «dans quelques jours», a affirmé avant-hier le directeur chargé du partenariat au niveau de ministère de l'Industrie, Karim Boudjemia. Intervenant sur les ondes de la Chaîne II de la radio nationale, Boudjemia a indiqué que le ministère de l'Industrie avait mis en place un Comité ayant pour mission d'aider les propriétaires des projets d'investissement suspendus à démarrer leur activité.

«Suite aux orientations des pouvoirs publics, le ministère de l'Industrie avait mis en place un Comité présidé par son ministre regroupant les représentants des ministères concernés par l'acte d'investissement pour aider les propriétaires des 402 projets d'investissement suspendus pour des raisons administratives, à démarrer leur activité », a-t-il ajouté dans ce sens.

Précisant que ces projets prêts au lancement concernent plusieurs activités dont la mécanique et l'agro-alimentaires, le directeur a mis en avant leur importance pour l'économie nationale et la création d'emploi. Sur les 402 projets suspendus, 57 sont déjà débloqués alors que le Comité s'attèle actuellement à examiner les projets restants. D'après lui, la décision du lancement, pour 29 projets, revient à leurs propriétaires et non à l'administration. A ce propos, il a expliqué que les propriétaires de ces projets veulent changer leur activité, ce qui nécessite de nouvelles études et autorisations. S'agissant de problèmes liés à la bureaucratie, le directeur a fait savoir qu'un Comité interministériel chargé de la facilitation des procédures administratives avait été mis en place. Il a également mis en avant l'importance et le rôle du bureau spécial auprès du Médiateur de la République, traitant de manière directe avec le président de la République, qui reçoit les doléances des investisseurs lésés. Ainsi, le Président Tebboune avait appelé samedi dernier les investisseurs confrontés à des obstacles pour le lancement de leurs projets à prendre l'attache du Médiateur de la République pour signaler ces contraintes.

Il les a exhorté à contacter «immédiatement» ce bureau dans l'objectif de traiter leurs réclamations et prendre les mesures adéquates pour y remédier.

Le directeur chargé de partenariat au niveau de ministère de l'Industrie, a rappelé, par ailleurs, que la poursuite par l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) de la démarche portant levée du gel des demandes pour bénéficier des avantages octroyés par l'Etat au profit des investisseurs, permettra la création de plus de 75.000 postes d'emploi. Il a ajouté que cela se fera dans le cadre d'une approche d'«équilibre territoriale».

Concernant, la gestion du dossier du foncier industriel, le représentant du ministère de l'Industrie a soutenu que l'Agence nationale du foncier industriel (Anfi) sera le seul interlocuteur pour les entreprises et les investisseurs et permettra le traitement de leurs demandes d'assiettes dans un court délai.

Pour rappel, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a mis le point, lors de l'ouverture des travaux de la conférence national sur la relance industrielle, sur les pratiques entravant l'investissement dans le secteur industriel.

Indiquant que 57 projets d'investissement sur un total de 402, suspendus pour des raisons administratives, seront débloqués sous peu, il a souligné qu'«entraver la réalisation des projets prêts au lancement pour des raisons bureaucratiques est un crime».

Manel Z.

JUSTICE

Sénégal

L'Algérie participe à la Conférence internationale sur le «cadre juridique du climat d'investissement en Afrique»

Le ministère de la Justice a annoncé avant-hier dans un communiqué la participation de l'Algérie à la Conférence internationale sur «le cadre juridique du climat d'investissements en Afrique».

L'Algérie est représentée lors de cette conférence qui s'est tenue hier et se poursuivra jusqu'à aujourd'hui à la capitale sénégalaise Dakar, par deux magistrats.

«Dans le cadre de la coopération avec la Fondation allemande de coopération internationale (IRZ), deux magistrats participeront à partir de ce lundi à Dakar en tant qu'experts, à une conférence internationale sur le cadre juridique du climat d'investissement en Afrique», a précisé la même source.

Selon le même communiqué, cette conférence constituera «une opportunité pour échanger les expériences en matière de droit d'investissement et des normes internationales y afférentes en plus des conventions bilatérales et internationales le régissant tout en définissant les difficultés de son application et trouvant les solutions idoines».

Cette conférence a vu la participation de trente (30) représentants issus du Sénégal et d'autres pays de la région dont la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun, la Mauritanie et la Tunisie. Cette manifestation verra l'organisation de rencontres bilatérales entre des experts allemands et des représentants de ces pays, a noté par ailleurs le communiqué du ministère.

D'autre part, le ministère a fait état, de la mise en œuvre du programme de formation continue et d'amélioration du niveau des employés. A travers ce programme 25 employés (24 chefs de service de gestion administrative et financière de tribunaux administratifs et un employé de l'administration centrale) ont participé à une session de formation sur «la gestion du temps» tout au long de la semaine en cours au niveau de l'annexe de l'Ecole nationale du Greffe à El-Harrach (Alger).

Le ministère a précisé dans le communiqué que cette session vise l'amélioration du niveau des travailleurs et l'actualisation de leurs connaissances. Et ce dans l'objectif d'«une maîtrise meilleure de la gestion de l'action juridique et administrative en termes de gestion du temps en définissant les compétences techniques pour la gestion des relations humaines et de la communication».

Par ailleurs et dans le cadre de la Convention signée entre la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de réinsertion et l'Université de la formation continue (UFC), deux mémoires de fin d'études de 3 détenus ont été soutenus au niveau de l'établissement pénitentiaire et de réinsertion de Tizi-Ouzou par des enseignants universitaires.

Manel Z.

INFO EXPRESS

Circulation des personnes

Test PCR ou antigénique obligatoire pour les passagers à destination des USA

L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique en Algérie a annoncé, avant-hier, l'obligation pour les passagers à destination des Etats-Unis de présenter un test PCR ou antigénique négatif réalisé moins de 48h avant l'embarquement, et ce à partir de lundi. «A partir du 6 décembre, les passagers à destination des Etats-Unis, quelle que soient leur nationalité, qu'ils soient vaccinés ou non, sont tenus de présenter un test PCR ou antigénique négatif réalisé moins de 48h avant l'embarquement», a indiqué l'ambassade dans une publication sur sa page officielle Facebook. Et d'ajouter : «chaque passager ayant un vol, dimanche, à destination des Etats-Unis est obligé de présenter un test PCR ou antigénique négatif réalisé moins de 48h avant l'embarquement».

Journée des bénévoles

L'organisation du volontariat sur des bases juridiques, une nécessité impérieuse

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderezzak Sebgag a souligné, il y a de cela deux jours, que l'organisation du volontariat sur des bases juridiques constituait désormais une «nécessité impérieuse» pour définir les responsabilités et fixer les rôles des organisations de la société civile. Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général du ministère, Slimane Tiabi, à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur le volontariat en Algérie tenue à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (5-6 décembre), le ministre a précisé que l'organisation du volontariat sur des bases juridiques constituait désormais une nécessité impérieuse pour définir les responsabilités et fixer les rôles de toutes les parties. Cette opération est à même de conforter le rôle de la société civile et de garantir la protection juridique aux bénévoles, à travers la mise en place de mesures définissant leurs droits et obligations, a-t-il ajouté.
L'idée de l'organisation de cette conférence nationale émane de la vision stratégique du plan d'action du gouvernement qui s'inspire du programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-il précisé.

Tourisme et voyage

Cap sur la promotion du tourisme thermale et du bien-être

La «Une» est consacré aux thermalismes en Algérie, et la possibilité d'être un outil de productivité créateur de richesse et d'emploi. L'édito du directeur de la rédaction, M. Talbi Abdelghani, braque les feux sur l'évolution des Hammam traditionnels, et leur transformation, depuis l'opération de rénovation initiée par le HTT en complexes touristiques et thermales, selon les normes et standards internationaux.
Le dossier comporte un rappel des orientations du Président de la République lors du conseil des ministres du 12 septembre dernier, et durant lequel des instructions ont été donné pour relancer le secteur du tourisme dans toutes ses facettes, et notamment celle du thermalisme. Des mesures appuyées par le ministre du secteur, M Yacine Hammadi qui confirme les priorités données au thermalisme et le bien-être. La rédaction du magazine «Tourisme et Voyages» a enrichi le dossier par des articles de présentation des deux stations thermales « Guergour » et « Righa » et met en avant, à travers de longs reportages, les bienfaits des soins, les capacités d'accueil, et les services proposés aux curistes, et autres touristes. Enfin, le dossier riche de 35 pages, a été appuyé par des entretiens des spécialistes en la matière, à commencer par le docteur Chettibi, chef du service cardiologie au CHU de Beni-Messous et président de la Société algérienne de cardiologie (SAC), qui évoque la création d'unités de réadaptation cardiaque et de traitement de l'obésité au sein des stations thermales du Groupe HTT, ou encore du maître de conférences, le Dr Hamza Semmari, qui met en valeur les ressources géothermiques pour le thermalisme. Au-delà du thermalisme, la nouvelle édition a également mis les projecteurs sur la destination Tamanrasset, à travers la rubrique «J'ai visité pour vous», le témoignage a été effectué lors d'un Éductour organisé par l'EGT Tamanrasset pour justement promouvoir la saison du tourisme du Sud. Dans le secteur aérien, le magazine s'intéresse à la compagnie Algérienne, Air Algérie, et son plan de développement retenu par les pouvoirs publics, mais aussi aux prestations mises en services par l'Emirates. L'artisanat a également sa part du gâteau dans le menu de «Tourisme et Voyages», dans son édition n°16, avec la passion du terroir dans le «royaume des miels», enfin plusieurs informations du secteur sont relayées par les journalistes du magazine, notamment sur les dernières désignations et changements au niveau des directions des hôtels.

Hadji T.

HCLA

Hommage au chercheur et linguiste algérien cheikh M'hamed Safi El Mestaghanemi

Le Haut conseil de la langue arabe (HCLA) et l'université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem ont honoré dimanche dernier le chercheur et linguiste algérien cheikh M'hamed Safi El Mestaghanemi pour son parcours dans la recherche et ses contributions dans différentes disciplines du Savoir. Le président du HCLA, Salah Belaïd, a souligné, au cours d'un séminaire international dédié à «M'hamed Safi El Mestaghenemi, parcours et réalisations», que cet hommage est destiné à un érudit d'une stature jouissant d'un esprit abreuvé du Coran et ses sciences et armé d'arguments pour répondre à tout détracteur, dans le cadre de la célébration du mois de la langue arabe placé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Belaïd a loué les contributions de Cheikh M'hamed Safi El Mesteghanemi au service de la langue arabe, dont notamment une encyclopédie, un grand ouvrage dont 17 tomes ont été publiés à ce jour, soulignant qu'il s'agit d'un projet flatteur pour la nation arabe tant il inclut 3.500 racines de mots, en attendant 16.800 autres. Pour sa part, le président du Haut Conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghlamallah, a déclaré «nous célébrons ce jour la langue arabe en évoquant la place de cet érudit qui l'a enrichie et l'a défendue et, par la même, son savoir rare et son attachement au Coran».

INFO EXPRESS

MAE

Abdelhamid Abdaoui à la tête de la DGCID

L'Ambassadeur Abdelhamid Abdaoui a été nommé à la tête de la Direction générale de la communication, l'information et la documentation (DGCID) auprès du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, apprend-on dimanche, de source diplomatique. Succédant à Noureddine Sidi Abed, nommé chef de cabinet du ministère, Abdelhamid Abdaoui, ancien Consul de Toulouse puis ambassadeur de l'Algérie au Koweit, occupait le même poste au Maroc, avant d'être rappelé, après la rupture des relations entre les deux pays.

Pèlerinage et Omra

Nécessité d'établir une feuille de route pour la gestion des phrases à venir

Le directeur général (DG) de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Ahmed Slimani, s'est réuni dimanche à Alger, avec les cadres de l'Office dans le but de «tracer une feuille de route pour la gestion des prochaines étapes», indique un communiqué du même dispositif.
Le DG de l'Office «continuera à tenir une série de réunions techniques spécialisées, où il fera des présentations sur les tâches, travaux et projets en cours dans l'objectif de tracer une feuille de route pour la gestion des prochaines étapes», note la même source.
Lors de sa rencontre avec les directeurs et cadres de l'Office, M. Slimani a souligné la «nécessité de travailler en équipe afin de continuer à promouvoir la mission de l'Office à la lumière des tendances générales du secteur, compte tenu de l'expansion de la pandémie».
Jeudi dernier, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi avait affirmé que «l'organisation de la saison de la Omra et du Hajj est principalement liée à la situation pandémique».

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout-Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Demande d'aide financière

Dame cancéreuse, démunie, demande à toute âme charitable de lui venir en aide (financière) afin d'effectuer des examens (échographie analyses, etc...).

MOB : 05 59 31 19 67.

Au lendemain de l'assassinat de 31 civils maliens

Nouvelle attaque terroriste contre la Minusma

Le Gouvernement malien assure que toutes les mesures seront prises pour arrêter et punir les auteurs de l'attentat terrosiste.

Au lendemain de l'attaque terroriste criminel perpétré par Daech contre des civils maliens dans la région de Mopti, dans le centre du Mali, faisant 31 morts et 17 blessés, la nébuleuse terroriste qui agit selon un agenda géopolitique, a de nouveau commis une autre attaque, cette fois à Gao, dans le Nord du Mali, contre un camp de la Mission de l'ONU avec deux engins explosifs, occasionnant des dégâts humains et matériels.

Ainsi, en l'espace de 72 heures seulement, deux attentats terroristes ont été perpétrés au Mali. Le 3 décembre passé, trente-et-une personnes ont été tuées et 17 blessées dans l'attaque par des terroristes présumés d'un véhicule de transport près de Bandiagara dans la région de Mopti, dans le centre du Mali, a annoncé samedi 4 décembre 2021 le gouvernement malien qui, à la suite de cet acte terroriste, a décrété un deuil national de trois jours. Dans un communiqué diffusé par la télévision publique, le gouvernement assure que toutes les mesures seront prises pour arrêter et punir les auteurs de cet acte ignoble et tragique. Auparavant, des responsables locaux avaient annoncé «au moins 30 civils maliens ont été tués par des terroristes près de Bandiagara vendredi. Les civils étaient dans un véhicule de transport. Les passagers ont été mitraillés et le véhicule a été brûlé. L'État a envoyé des forces de sécurité sur place», ont déclaré à l'AFP des autorités locales de Mopti sous couvert d'anonymat. Les terroristes étaient au nombre de 30, certains étaient à moto a précisé un élu de la localité de Bandiagara. Le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta, a décrété un deuil national de trois jours à compter de dimanche. À cette occasion, les drapeaux seront mis en berne sur tous les bâtiments et édifices publics. L'Association pour le développement de Bandiagara (ADB) condamne cette agression «une attaque lâche et criminelle» et demande aux autorités de prendre toutes les dispositions nécessaires pour protéger les populations et leurs biens. la région de Mopti, théâtre de l'attaque, est une zone touchée par un conflit intercommunautaire. Le Mali est livré depuis 2012 aux agissements de groupes affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, ainsi qu'aux violences de toutes sortes perpétrées par des milices autoproclamées d'autodéfense et des bandits. Les forces régulières sont elles-mêmes accusées d'exactions. Les violences parties du nord en 2012 se sont propagées au centre, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Elles ont fait des milliers de morts civils et militaires, et des centaines de milliers de déplacés, malgré le déploiement de forces onusiennes, françaises et africaines. La prise du pouvoir à Bamako par des militaires à la faveur d'un putsch en 2020 n'a pas enrayé la spirale de violences, informe le quotidien Québécois.

Oki Faouzi

Observatoire marocain contre la normalisation : Les forces de répression marocaines ont circonscrit l'expansion des manifestations populaires

Le secrétaire général de l'Observatoire marocain contre la normalisation, Aziz Hanawi a affirmé que la politique de répression et de restrictions sécuritaires pratiquées par les forces marocaines contre les manifestants sortis pour dénoncer la normalisation avec l'entité sioniste avait circonscrit l'expansion des protestations populaires sur l'ensemble du territoire marocain. Dans une entrevue accordée à El Sharq TV, M. Hanawi a indiqué que le mouvement populaire organisé dans 36 villes marocaines, lors des récentes manifestations de protestation pour exprimer la solidarité avec le peuple palestinien et rejeter la normalisation maroco-sioniste, était étroit car, malheureusement, secoué par la répression et les restrictions exercées par les forces de sécurité marocaines. Si ce n'est la politique restrictive pratiquée par la sécurité depuis la signature de l'Accord de normalisation, des millions de citoyens seraient sortis dans les rues pour exprimer le rejet de cette farce (normalisation), a-t-il expliqué. Les médias sionistes ont fait circuler récemment une information indiquant que «l'alliance stratégique» entre le Maroc et l'entité sioniste était bien fondée, a fait remarquer M. Hanawi, déplorant les déclarations du ministre marocain des Affaires étrangères, lequel avait affirmé sa volonté d'aller loin dans les relations avec l'entité sioniste.

Sahara occidental

L'Espagne s'engage dans le dialogue

Le ministre des Affaires étrangères espagnol, José Manuel Albares, a réaffirmé avant-hier l'engagement de son pays en faveur de la relance du dialogue en vue de résoudre le conflit au Sahara occidental, vieux de plus de 40 ans. « J'ai rencontré Staffan de Mistura, envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, dans le cadre de la Conférence du dialogue méditerranéen (MED 2021) » à Rome, a tweeté le chef de la diplomatie espagnol. « Je l'ai félicité pour sa nomination et lui ai transmis l'engagement de l'Espagne, membre du Groupe des amis du Sahara occidental, à l'aider à relancer le dialogue », a-t-il ajouté. Début novembre, le diplomate italo-suédois Staffan de Mistura a pris ses fonctions de nouvel émissaire des Nations unies pour le Sahara occidental, un poste resté vacant depuis plus de deux ans après la démission de l'Allemand Horst Kohler. Inscrit depuis 1966 à la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc.

Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc.

Maroc

Vaste opération d'arrestation dans les rangs des militants des droits de l'Homme

Étouffé et accablé par la multiplication des mouvements de contestation de la population locale et autres militants des droits de l'homme, le régime corrompu au Maroc a mené, durant ces derniers jours, une vaste opération d'arrestation des militants des droits de l'homme, une pratique dénoncée hier par la militante marocaine, Saida Eulmi, qui craint le pire pour les prochains jours. La militante marocaine des droits de l'Homme, Saida Eulmi a affirmé que la peur ressentie par le Makhzen face au danger et à l'émergence de nouveaux mouvements qui tentent d'arracher la démocratie, pousserait le régime marocain à lancer une campagne pour faire avorter les forces vives, soulignant que « l'arrestation d'activistes civils et politiques n'arrêtera pas la révolution qui renversera, à coup sûr, ce régime autoritaire oppressif et corrompu ». Dans une publication postée, il y a trois jours, sur sa page Facebook, la militante a expliqué que la véritable raison derrière «l'établissement de PV contre Fatima Zahra Ould Belaid, et son arrestation arbitraire», s'expliquait par son adhésion aux rangs des forces vives réagissant contre l'injustice sociale, la détention politique et la dégradation économique au Maroc. Une telle arrestation intervient au moment où la jeune femme attendait sa lettre de nomination et son droit constitutionnel au travail, précise Mme Eulmi. Les militants, a-t-elle écrit, « se rendent compte que le Maroc a été pillé par une poignée de citoyens puissants et des lobbies de la corruption, et qu'il ne leur reste que la prison... ».

Économie

Quelle politique industrielle face au nouveau pouvoir économique mondial ?

Le ministère de l'Industrie organise une conférence nationale sur la relance industrielle du 4 au 6 décembre 2021 au Centre international des conférences (Alger), sous le thème «Ensemble pour relever le défi» Si je comptabilise les neuf rencontres avec différents gouvernements depuis 1995, avec la rencontre programmée le 4 décembre 2021, c'est la 10e rencontre sur la stratégie industrielle, sans compter des centaines de séminaires organisés tant par les universités que certaines institutions étatiques. Outre le fameux modèle économique de sortie de crise, ayant réuni le gouvernement dans le cadre de la tripartite le 5 juin 2016, les thématiques annoncées sont presque identiques à la conférence qu'avait organisée le ministère de l'Industrie le 4 décembre 2012, propositions lors des ateliers qui n'ont jamais vu le jour, comme d'ailleurs les différents codes d'investissement. Dans ce cadre ci-jointe une synthèse réactualisée, toujours d'actualité, de ma conférence devant le Premier ministre, les membres du gouvernement, les walis, les organisations syndicales et patronales – à Alger Club des Pins le 4 novembre 2012 , dont d'ailleurs a assisté le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune alors ministre de l'Habitat sur le thème «Face à la baisse du cours des hydrocarbures pour une nouvelle politique industrielle». Cette intervention faisait suite au débat à Radio France Internationale RFI, le 24 octobre 2012, Paris, que j'ai tenu avec le Pr Antoine Halff de Harvard, économiste en chef du gouvernement Barak Obama et qui était directeur de la prospective à l'AIE.

1.- Ce n'est plus le temps où la richesse d'une Nation s'identifie aux grandes firmes des Nations, les grandes firmes ayant été calquées sur l'organisation militaire et ayant été décrites dans les mêmes termes : chaîne de commandement, classification des emplois, portée du contrôle avec leurs chefs, procédures opératoires et standards pour guider tous les dossiers. Tous les emplois étaient définis à l'avance par des règles et des responsabilités pré-établies. Comme dans la hiérarchie militaire les organigrammes déterminent les hiérarchies internes et une grande importance était accordée à la permanence du contrôle, la discipline et l'obéissance. Cette rigueur était indispensable afin de mettre en œuvre les plans avec exactitude pour bénéficier des économies d'échelle dans la production de masse et pour assurer un contrôle strict des prix sur le marché. Comme dans le fonctionnement de l'armée, la planification stratégique demandait une décision sur l'endroit où vous voulez aller, un suivi par un plan pour mobiliser les ressources et les troupes pour y arriver. A l'ère mécanique totalement dépassée, la production était guidée par des objectifs préétablis et les ventes par des quotas déterminés à l'avance. Les innovations n'étaient pas introduites par petits progrès, mais par des sauts technologiques du fait de la rigidité de l'organisation. Au sommet de vastes bureaucraties occupaient le rectangle de l'organigramme, au milieu des cadres moyens et en bas les ouvriers. L'enseignement, du primaire au supérieur en passant par le secondaire, n'était que le reflet de ce processus, les ordres étant transmis par la hiérarchie, les écoles et universités de grandes tailles pour favoriser également les économies d'échelle. Actuellement, une nouvelle organisation est en train de s'opérer montrant les limites de l'ancienne organisation avec l'émergence d'une dynamique nouvelle des secteurs afin de s'adapter à la nouvelle configuration mondiale. Nous assistons au passage successif de l'organisation dite tayloriste marquée par une intégration poussée, à l'organisation divisionnelle, puis matricielle qui sont des organisations intermédiaires et enfin à l'organisation récente en réseaux où la firme concentre son management stratégique sur trois segments : la recherche développement (cœur de la valeur ajoutée), le marketing et la communication et sous traite l'ensemble des autres composants. Et ce avec des organisations de plus en plus oligopolistiques, quelques firmes contrôlant la production, la finance et la commercialisation tissant des réseaux comme une toile d'araignée. Les firmes ne sont plus nationales, même celles dites petites et moyennes entreprises reliées par des réseaux de sous traitants aux grandes. Ainsi, les grandes firmes n'exportent plus seulement leurs produits mais leur méthode de marketing, leur savoir-faire sous forme d'usines, de points de vente et de publicité. Parallèlement à mesure de l'insertion dans la division internationale du travail, la manipulation de symboles dans les domaines juridiques et financiers s'accroît proportionnellement à cette production personnalisée. Indépendamment du classement officiel de l'emploi, la position compétitive réelle dans l'économie mondiale dépend de la fonction que l'on exerce. Au fur et à mesure que les coûts de transport baissent, les produits standards et de l'information qui les concernent, la marge de profit sur la production se rétrécit en raison de l'absence de barrières à l'entrée. En ce XXIe siècle, la production standardisée se dirige inéluctablement là où le travail, moins cher le plus accessible et surtout bien formé. La qualification devient un facteur déterminant. L'éclatement des vieilles bureaucraties industrielles en réseaux mondiaux leur a fait perdre leur pouvoir de négociation expliquant également la crise de l'Etat providence. Ce qui explique que certains pays du tiers monde qui tirent la locomotive de l'économie mondiale se spécialisent de plus en plus dans ces segments nouveaux, préfigurant horizon 2020/2030 de profonds bouleversements géostratégiques dont un nouveau modèle de consommation énergétique reposant sur un Mix énergétique devant éviter l'erreur stratégique de l'actuel ministère de l'Energie algérien de raisonner sur un modèle de consommation libertaire. Il s'ensuivra inévitablement une recomposition du pouvoir économique mondial avec la percée de la Chine, de l'Inde, du Brésil, de la Russie et de certains pays émergents. Les emplois dans la production courante tendent à disparaître comme les agents de maîtrise et d'encadrement impliquant une mobilité des travailleurs, la généralisation de l'emploi temporaire, et donc une flexibilité permanente du marché du travail avec des recyclages de formation permanents étant appelés à l'avenir à changer plusieurs fois d'emplois dans notre vie. Ainsi, apparaissent en force d'autres emplois dont la percée des producteurs de symboles dont la valeur conceptuelle est plus élevée par rapport à la valeur ajoutée tirée des économies d'échelle classiques, remettant en cause les anciennes théories et politiques économiques héritées de l'époque de l'ère mécanique. Avec la prédominance des services qui ont un caractère de plus en plus marchand contribuant à l'accroissement de la valeur ajoutée, la firme se transforme en réseau mondial, étant impossible de distinguer les individus concernés par leurs activités, qui deviennent un groupe diffus, répartis dans ce village mondial, dominé par des réseaux croisés consommateurs/producteurs, transformant le système d'organisation à tous les niveaux, politique, économique et social.

Nous assistons au passage successif de l'organisation dite tayloriste marquée par une intégration poussée, à l'organisation divisionnelle, puis matricielle qui sont des organisations intermédiaires et enfin à l'organisation récente en réseaux où la firme concentre son management stratégique sur trois segments : la recherche développement (cœur de la valeur ajoutée), le marketing et la communication et sous-traite l'ensemble des autres composants.

2.- Les choix techniques d'aujourd'hui engagent la société sur le long terme. Les changements économiques survenus depuis quelques années dans le monde ainsi que ceux qui sont appelés à se produire dans un proche avenir, doivent nécessairement trouver leur traduction dans des changements d'ordre systémique destinés à les prendre en charge et à organiser leur insertion dans un ordre social qui est lui-même en devenir. Pour des raisons de sécurité nationale, l'Algérie n'a pas d'autres choix que de réussir les réformes dont celle de la numérique et transition énergétique, qui seront douloureuses à court terme mais porteuses d'espoir à moyen et long terme pour les générations présentes et futures. L'Algérie a besoin d'une autre vision évitant ces slogans dépassés que le moteur du développement quand le bâtiment va, tout va ou les matières premières, les industries mécaniques classiques, dont celle des voitures en grande partie des montages de très faibles capacités, fortement capitalistiques où l'Algérie supporte tous les surcoûts avec la règle des 49/51% dont la révision s'impose. Sans une réorientation de la politique économique, se fondant sur la bonne gouvernance et la valorisation de la connaissance, l'Algérie risque de se retrouver dans une impasse horizon 2022/2024 avec le risque de l'épuisement des réserves de change. Donc, il s'agit d'éviter la vision bureaucratique, de croire que l'élaboration de lois sont la seule solution alors que la solution durable est de s'attaquer au fonctionnement de la société avec des actions concrètes sur le terrain loin des discours et promesses utopiques. Combien d'organisations et de codes d'investissement depuis l'indépendance politique sans impacts réels. Tirons six leçons pour l'Algérie. Premièrement, la politique industrielle doit tenir compte des engagements internationaux de l'Algérie et évaluer sans passion, les impacts des accords de libre échange avec l'Europe, avec le monde arabe avec le continent Afrique, ainsi que les déséquilibres de la balance commerciale avec d'autres pays comme la Chine et la Russie , accords qui nécessitent des dégrèvemnts tarifaires progressifs ne pouvant pénétrer les marchés mondiaux où règne une concurrence acerbe qu'avec des entreprises publiques et privées performantes, innovantes. Sans compter l'assainissement des entreprises publiques qui ont coûté selon le Premier ministère plus de 250 milliards de dollars au Trésor durant ces 30 dernières années, plus de 80% étant revenues à la case de départ, les réévaluations incessantes du fait de la non maîtrise des coûts, durant les 10 dernières années plus de 65 milliards de dollars, l'annonce de 4 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures pour 2021 doit tenir compte non seulement de la valeur – car certaines produits, comme les engrais et autres ont vu leurs prix augmenter au niveau du marché international de 30 % à 50% – mais aussi en volume. C'est la seule référence pour voir s'il y a eu réellement augmentation des exportations et performances des entreprises algériennes, et pour la balance nette pour l'Algérie soustraire les matières premières importées en devises et des exonérations fiscales. Or, les recettes en devises des dérivées d'hydrocarbures ont été avec plus 2 milliards de dollars en 2020 (rapport officiel de Sonatrach) et environ de 2,5 milliards de dollars pour 2021 et en ajoutant les semi produits à faible valeur ajoutée plus de 3,5 milliards de dollars, représentant entre 97/98% du total. Deuxièmement, la forte croissance peut revenir en Algérie. Mais elle suppose la conjugaison de différents facteurs : une population active dynamique, un savoir, le goût du risque et des innovations technologiques sans cesse actualisés, le combat contre toute forme de monopole néfaste, une concurrence efficace, un système financier rénové capable d'attirer du capital et une ouverture à l'étranger. Ces réformes passent fondamentalement par une démocratie vivante, une stabilité des règles juridiques et l'équité, les politiques parleront de justice sociale.

A. Mebtoul

INFO EXPRESS

Ouargla

630.555 quintaux de dattes saisonnières récoltées

Selon la Direction locale des services agricoles (DSA) de la wilaya de Ouargla, la récolte saisonnière des différentes variétés de dattes a dépassé les 630.555 quintaux. Répartie entre les zones phoenicicoles de N'goussa, Ouargla, Sidi-Khouiled et Hassi-Messaoud, cette récolte a donné lieu à 268.543 quintaux de dattes de variété supérieure « Deglet-Nour », 6.293 quintaux de variété « Degla-Beïda », 272.648 quintaux de « Ghers » et 83.071 quintaux de dattes communes, a précisé le bilan de la DSA. Cette année, la récolte de dattes est en baisse de 102.722 quintaux, comparativement à celle de l'an dernier où avait été enregistrée une production de 732.782 quintaux et ce, en dépit de l'extension des surfaces dédiées à la phœniciculture. Cette surface est passée, en effet, de 10.377 hectares l'an dernier à 10.448 hectares cette saison, avec également une hausse du nombre de palmiers productifs qui a grimpé de 1.100.389 à 1.107.969 palmiers, selon la même source. La baisse enregistrée dans la production de datte est expliquée par divers facteurs, à leur tête les conditions naturelles défavorables, notamment une forte hausse de température ayant accompagné la période de maturation du fruit, entraînant une réduction de son calibre et de sa qualité, mais aussi son assèchement, selon les services de la DSA.

Tindouf

Les délais de réalisation de deux postes frontaliers algéro-mauritaniennes réduits

Prévus auparavant pour deux ans, les délais de réalisation de deux postes frontaliers terrestres algéro-mauritaniens «Chahid Mustapha Benboulaid» (Tindouf) ont été réduits à 12 mois pour être opérationnels dans les plus brefs délais, c'est ce qu'a indiqué à l'APS les services de la wilaya de Tindouf.

La décision d'écourter les délais de réalisation de ces deux structures a été annoncée lors de la récente visite de terrain de responsables de la Société nationale des travaux publics (SNTP), en compagnie des autorités locales, qui ont décidé de nouvelles mesures pour accélérer la cadence des chantiers en procédant à un roulement de trois équipes pour assurer un travail continu en H24, a indiqué le wali de Tindouf, Youcef Mahiout. « Il a été convenu, lors de cette visite, de renforcer l'entreprise réalisatrice en moyens et matériaux de construction, au regard de l'intérêt qu'accordent les pouvoirs à ce projet susceptible de booster les relations économiques et fraternelles algéro-mauritaniennes », a-t-il ajouté. Le Wali de Tindouf a souligné, dans ce cadre, que « le même défi relevé par la SNTP lors de la réalisation, en un temps record de 45 jours, de deux postes frontaliers en préfabriqué, le sera encore une fois pour parachever les deux projets dans les délais impartis et de qualité tels que fixé par le cahier des charges ». Il a aussi mis l'accent sur le recrutement de la main-d'œuvre locale pour contribuer à la résorption du chômage et la consolidation du développement local dans cette région frontalière. « Le projet devra jouer un grand rôle dans le développement des échanges commerciaux et économiques, la dynamisation des conventions bilatérales, notamment en prévision de l'exploitation de la mine de Ghar-Djebilet, et ainsi le renforcement des relations aussi bien avec la Mauritanie que les pays d'Afrique de l'Ouest», a estimé le chef de l'exécutif de wilaya. «Ce poste frontalier ouvrira de nouvelles perspectives aux opérateurs économiques pour échanger les produits commerciaux et conquérir les marchés extérieurs, notamment africains», ont souligné, pour leur part, les responsables du secteur du commerce de la wilaya de Tindouf. Dans le but de hâter la réception de cette structure dans les brefs délais, les responsables du projet ont été instruits pour accélérer le rythme des travaux et réduire la durée de réalisation, à travers le renforcement des chantiers en main-d'œuvre locale, pour faire de ce projet une portière, dotée des moyens nécessaires, permettant aux investisseurs d'exporter leurs produits vers les pays d'Afrique de l'Ouest. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie via ce poste ont atteint depuis le début 2021 un volume de près de trois (3) millions d'Euro, ce qui incitera à l'extension des activités commerciales entre les deux pays frères, puis atteindre les marchés d'Afrique de l'Ouest, a-t-on fait savoir. Une enveloppe de près de 3,5 milliards DA a été consacrée à ce projet, dont l'étude a été confiée à un bureau local, finalisée en temps record. Le projet s'étend sur une superficie globale de dix (10) hectares, répartis équitablement entre les deux postes, algérien et mauritanien, regroupant chacun les installations nécessaires, dont neuf structures et blocs dédiés aux procédures administratives, dont le contrôle des mouvements de sortie et d'entrée, celles de Police et des Douanes algériennes, un poste de contrôle de véhicules lourds et un autre de repos des passagers. Des structures d'hébergement des éléments de la Police et des Douanes algériennes, d'autres pour les prestations techniques, ainsi que des logements de fonction, sont aussi prévus dans le projet.

APS

Sidi Bel-Abbès

Un homme meurt étouffé par le monoxyde de carbone

Un homme (G.M), âgé de 43 ans a trouvé la mort, ce dimanche 5 décembre 2021, à la commune de Bedrabine el Mokrani, par étouffement au monoxyde de carbone, rapporte un communiqué de la cellule de la Protection civile. Le défunt a été évacué par les éléments de la Protection civile de la daïra Ben Badis au service de la morgue de l'hôpital, ajoute la source. Pour rappel, et dans un but de dissuasion, 12 interventions relatives à ce type d'accident ont été enregistrées jusqu'à ce jour de l'année 2021. Les pompiers ont réussi à sauver 44 personnes dont 6 femmes, 20 enfants et 18 hommes. Malheureusement, trois (3) autres hommes ont trouvé la mort. Les pompiers appellent à prendre plus de précaution pour se prémunir contre ce tueur silencieux sans couleur ni odeur, qui frappe dans la totale discrétion, conclut le communiqué.

Djillali Toumi

Béjaïa

La terre a tremblé de nouveau

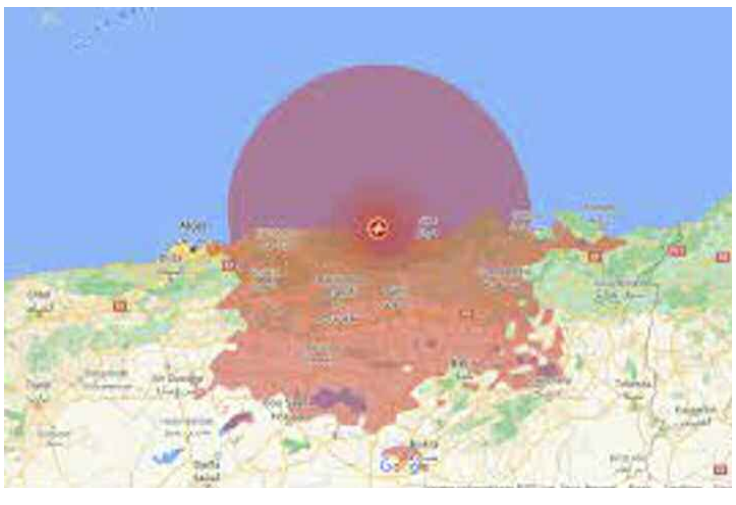

Une secousse tellurique de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, lundi à 03h19 dans la wilaya de Bejaïa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au sud-ouest de Kherrata, dans la wilaya de Bejaïa, précise la même source. Cette nouvelle secousse tellurique intervient quelques jours seulement après celle enregistrée dans la même commune, soit toujours à Kherrata. En effet, une secousse tellurique de magnitude 4.0 sur l'échelle de Richter avait été enregistrée durant la journée du 28 novembre passé dans la wilaya de Bejaïa, c'est ce qu'avait informé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au nord-est de Kherrata, avait précisé le CRAAG dans un communiqué. Par ailleurs, deux autres secousses telluriques de magnitudes presque similaires à celle d'hier ont déjà eu lieux dans la wilaya de Bejaïa. Le 18 septembre dernier, une secousse tellurique de magnitude de 3,1 avait été enregistrée dans ladite wilaya. Avant, précisément le 15 juin dernier, la ville de Bejaïa avait enregistré une autre secousse tellurique de magnitude de 3,3 sur l'échelle de Richter, c'est ce qu'avait annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 33 km au Nord-Est de Cap Carbon (wilaya de Bejaïa), avait précisé le CRAAG.

Brèves

Relizane

Un enfant de cinq ans écrasé par une voiture à Merdja Sidi Abed

Malgré les journées de sensibilisation et d'information envers les chauffeurs de voitures et camions sur les accidents de la circulation et le danger de la route, organisées par la radio locale de Relizane en étroite collaboration avec la Gendarmerie nationale, la Sûreté de wilaya et la Protection civile, la route continue de faire des victimes, où il ne se passe pas un jour sans qu'on ne cite des drames survenus un peu partout. En effet, un enfant de cinq ans a été écrasé par une voiture, samedi, en soirée, aux environs de 19h44, à l'entrée ouest de la ville de Merdja Sidi Abed, une commune rattachée à la daïra de Oued Rhiou, située à une soixantaine de kilomètres, au nord de Relizane, chef-lieu de wilaya. Le drame a eu lieu, selon une source concordante, au moment où le véhicule sortait d'un stationnement et que l'enfant se trouvait sur le côté droit, hors de la vue du conducteur. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer avec exactitude les causes de ce drame ayant entrainé la mort d'un enfant en bas âge.

N.Malik

Politique

Les leçons à tirer de la montée de l'extrême-droite (I)

«Lorsque j'ai vu les résultats du sondage qui montre que l'extrême-droite (FN et Zemmour) détient 33% des voix, je me suis souvenu de la thématique du déclin des civilisations. Après avoir lu la plupart des livres sur ce sujet, j'ai développé une approche qui me semble tenir compte d'une causalité principale au déclin des civilisations qui tourne autour de la lutte entre deux groupes civilisationnels : un groupe d'éclairés, de progressistes, de scientifiques, de philosophes et un groupe de réactionnaires, culturalistes, essentialistes, nationalistes et idéologues».

Le premier groupe est le moteur d'une civilisation alors que le second tue la civilisation à petit feu jusqu'à son anéantissement. L'extrême-droite représente le nec plus ultra du groupe idéologique réactionnaire. Il y a eu d'autres types de groupes culturalistes dans l'histoire qu'ils soient religieux ou idéologiques et qui ont été responsables de la mort des civilisations. Par conséquent, la civilisation meurt de l'intérieur mais cette mort n'a pas été provoquée comme le dit Michel Onfray par la perte de la mémoire et des références historiques. C'est plutôt la lutte à mort que se livrent les deux groupes de la civilisation et c'est l'issue finale de cette lutte qui détermine si celle-ci va survivre ou au contraire décliner et mourir. L'extrême-droite est un groupe réactionnaire qui va certainement mettre à mort la civilisation française s'il parvient au pouvoir comme le nazisme a failli faire périr la civilisation allemande durant la seconde guerre mondiale, si ce n'est la victoire des alliés, l'occupation de l'Allemagne puis sa relève réalisée grâce aux Américains dans un dessein géostratégique pour faire face aux soviétiques. Ceci est la principale leçon à tirer de l'histoire des civilisations. Toutefois, il y a un réel paradoxe : lorsque le groupe nationaliste réactionnaire en France réclame la défense de la civilisation française comme le fait sans cesse le polémiste Zemmour, il a sa propre définition de la civilisation qui est souvent dépeinte comme mono-culturelle avec une vision de grandeur qui est un mythe qui fédère les membres de ce groupe d'extrême-droite (qui devient le groupe destructeur de la civilisation). Or, en réalité, la civilisation n'existe en fait qu'à travers l'action de ces deux groupes rivaux : le groupe culturaliste réactionnaire (parce qu'il se réfère au passé prétendument glorieux) et le groupe progressiste (tourné vers l'avenir et le progrès). Ce dernier ne définit pas la civilisation et il est la civilisation elle-même alors que le second groupe réactionnaire cherche désespérément à définir la civilisation parce qu'il n'est pas la civilisation. Il est la mort de la civilisation. A cet égard, Onfrey se trompe lorsqu'il considère le post-modernisme comme une menace à la civilisation. Le post-modernisme est le fruit du travail du groupe moderniste et progressiste. Il y a peut-être des erreurs dans ce processus mais celui-ci est sans limites et il est généralement bienfaiteur pour l'humanité. En revanche, la plus grande menace à la civilisation n'est autre que le groupe culturaliste réactionnaire comme l'extrême-droite.

Les mythes et l'illusion sur la civilisation

Les groupes culturalistes et idéologiques (dans le cas de la France, c'est l'extrême-droite)définit la civilisation comme suit : c'est un peuple ou un ensemble de peuples (ou de tribus) unis par une culture et une religion unique peu importe le développement de leurs moyens matériels ou de leurs monuments. Une civilisation possède une culture qui ne disparaît pas facilement à l'issue d'invasions ou de cataclysmes. Par exemple, les civilisations persane et chinoise ont absorbé leurs envahisseurs mongols et turcs et peuvent donc être considérées comme de grandes civilisations. Zemmour a, par exemple, affirmé que l'acte fondateur de l'histoire n'est pas la révolution française mais la bataille de Poitiers, c'est-à-dire une opposition à l'Islam. D'ailleurs, une civilisation peut être multi-ethnique mais elle ne doit avoir qu'une seule culture. Les anciennes civilisations étaient caractérisées par des cultures bien identifiées, homogènes comme la civilisation grecque ou la civilisation égyptienne. Mais tout cela, ne suffit pas à définir une civilisation : celle-ci doit posséder encore une vision du monde universelle. C'est cela qui différencie une civilisation est une culture primitive. Les membres d'une civilisation se considèrent comme le «centre du monde». Les grecs avaient une vision du monde propre à eux et se voyaient comme différents des autres peuples. Les autres peuples étaient appelés des barbares. Les romains ont fait de même et ont adopté la même vision que celle des grecs. La civilisation romaine aurait disparue (mais son déclin a commencé bien avant) à partir du moment où la citoyenneté romaine à été donnée à tous les peuples de l'empire, y compris à ceux que les romains ont appelé jadis les « barbares ». Sur ce registre, Zemmour affirme que si les musulmans ne sont pas assimilés à la culture française s'est fini de la civilisation française. Il est juste d'appeler ce message universel ou cette culture dominante, un mythe.

C'est en fait un élément culturel qui crée un sentiment unique de grandeur et de prestige chez les membres de la civilisation concernée. Lorsque cet élément disparait, les membres de la civilisation perdent leurs références. Mais ceci n'est pas la cause de son déclin. Celui-ci commence à surgir lorsque la sphère scientifique, technique, philosophique, rationaliste, cosmopolite et universaliste commence à s'affaiblir jusqu'à disparaître.

C'est là qu'intervient notre nouvelle approche. Celle-ci traite de la survie des civilisations à l'intérieur même de ces civilisations. Cette approche explique comment les civilisations commencent à perdre l'élan de la grandeur et le développement des sciences et des techniques à partir du moment où un « groupe culturel dominant » qu'il soit mythologique, nationaliste ou idéologique commence à prendre le haut du pavé et à monopoliser la vision du monde. N'imaginons pas qu'il est facile pour des scientifiques de combattre un tel système ni au nom du scientisme, ni au nom de la logique et surtout pas au nom du rationalisme. Il suffit de regarder ce qui se passe aujourd'hui en France : des millions de gens sont attirés par une idéologie d'extrême-droite sans s'interroger si ses allégations sont véridiques et rationnelles. Le polémiste Zemmour acclamé par de nombreux supporters dit souvent des choses qui sont fausses sur le plan scientifique. Mais peu importe. Les gens sont attirés par un aimant idéologique qui excite leur curiosité, leur culture, leur désir d'exister et de s'exprimer. Or, cette idéologie est loin d'être rationnelle et occulte les véritables causes des problèmes vécus par les français. C'est ce qui s'est passé avec Hitler par le passé. Les allemands ont été attirés par les discours enflammés de ce dictateur sans s'interroger sur la rationalité de ses propos. Rendre les juifs responsables des problèmes quotidiens de l'Allemagne d'après-guerre et de sa défaite durant la première guerre mondiale comme il a affirmé est dénué de vérité scientifique et de rationalité.La fuite des penseurs allemands d'origine juive et des démocrates a affaibli l'Allemagne avant même le début de la guerre en 1939. Pourtant les Allemands ont marché avec cette idéologie. Il se passe la même chose avec ce polémiste français. Il accuse les musulmans d'être responsables des déboires des français et de leur malaise.

Quelle similitude ?

Notre théorie est donc juste. Le groupe réactionnaire (extrême droite dans le cas de la France) va certainement nuire à la civilisation française parce que les musulmans vont se retrouver dans la défensive et les acteurs éclairés (philosophes et scientifiques) vont quitter la France.

Ensuite, en voulant rétablir la puissance française, l'extrême-droite va faire face à une opposition économique et politique des démocraties.

Puis le déclin va commencer jusqu'à anéantir la civilisation française.

Recours à la philosophie de l'histoire : justification de notre approche

Chaque historien développe une vision qui lui est propre sur le déclin de la civilisation. Mais il est très difficile de « falsifier » de telles approches. Nous avons besoin plutôt d'une théorie qui est basée sur la philosophie de l'histoire dans le sens où elle nous permet de comprendre la genèse et le déclin de n'importe quelle civilisation et pas seulement d'une civilisation particulière. Des civilisations ont émergé et sont mortes. De nouvelles civilisations sont nées et ont survécu.

Il faudrait donc une théorie qui explique ces processus indépendamment de tout déterminisme. Une civilisation peut survivre et peut mourir et elle n'est pas condamnée à mourir. Il se passe des choses qui expliquent le déclin d'une civilisation qui auraient pu être évitées. C'est pour cette raison qu'Arnold Toynbee parle de suicide de la civilisation.

Celle-ci choisit de mourir. A partir de ce constat objectif et logique, il faudrait avoir une théorie qui explique pourquoi une civilisation meurt en sachant que cette mort est provoquée par un processus qui n'est pas inévitable, fataliste et déterministe. Arnold Toynbee possède une telle théorie. Il explique la naissance d'une civilisation par des défis et des réponses qui deviennent créatives.

La civilisation, selon Toynbee, dépend de la créativité d'une minorité qui réussit à mobiliser un prolétariat non créatif. Mais ce succès se retourne contre cette minorité qui a pris le leadership lorsque sa créativité décline.

L'échec de la créativité est provoqué par une démoralisation spirituelle et là Toynbee fait vaguement référence à la religion.

C'est alors qu'un processus de désintégration commence. Les masses du prolétariat se démarquent des leaders de la minorité et ces derniers tentent de maintenir leur position en usant de la force au lieu de l'attractivité créative.

Une désintégration de la civilisation concerne trois groupes : une minorité dominante, un prolétariat interne et un prolétariat externe représentant les barbares qui guettent aux frontières.

Cette désintégration donne libre court à des tendances sociales et à des divisions spirituelles difficiles à prévoir et à expliquer.

Lors de ce processus de désintégration, la minorité dominante va créer un état universel impérial qui va unifier tous les territoires appartenant à une civilisation donnée.

Mais lorsque Toynbee aborde la religion sous l'intitulé « église universelle », il la dissocie de la civilisation en la considérant comme une société à part entière distincte de la civilisation et dont le rôle très spirituel mais aussi très métaphysique est de définir une relation directe et personnelle entre l'individu et une réalité transcendantale.

Toynbee reconnaît cependant que la religion peut être institutionalisée sous la forme d'un groupe rigide et intolérant.

Toynbee termine son investigation en rappelant que les civilisations qui sont dans un stade avancé de désintégration sont menacées par les barbares aux frontières de l'état universel crée par la minorité dominante.

Ces barbares finissent par envahir ces civilisations déclinantes.

Toutefois, lorsque Toynbee parle de la mort des civilisations, le processus mis en lumière est très complexe, très idéologique et ne reflète pas de manière claire le déroulement d'une chaîne causale.

(A suivre)

Rafik Hiahemzizou

Programme

TF1

12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Météo
21.00 C'est Canteloup
21.05 Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre
23.10 New York Unité Spéciale

France 2

23.10 Affaire Gregory
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
15.05 Météo
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
21.10 L'ami qui n'existe pas
22.50 Affaires sensibles

M6

22.05 L'absente
10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.50 Scènes de ménages
21.05 L'amour est dans le pré
23.05 L'amour est dans le pré

France 3

23.20 L'amour est dans le pré
06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex
13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
20.25 Saveurs de saison
20.27 Météo
21.05 La villa
23.01 La France en vrai : Tailler la route
23.53 La France en vrai

TV5MONDE

20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse

Direct 8

09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after

W9

15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider7
23.20 Encore heureux

France 4

20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature

Canal+

16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story

Ciné Cinéma Frisson

19.13 Vivarium
19.21 **Next Level**
20.02 Detectiveland
20.50 **28 jours plus tard**
22.39 28 semaines plus tard

Ciné Cinéma Premier

19.11 C'est quoi cette famille ?!
20.33 Hollywood Live
20.50 **Le traître**
23.16 Monuments Men

France 5

13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

Arte

19.45 Arte Journal
20.50 Coeur de tonnerre
21.45 Géométrie de la mort
22.50 Pluie noire
23.50 Pluie noire

TMC

19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre

Eurosport

17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sana bria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection

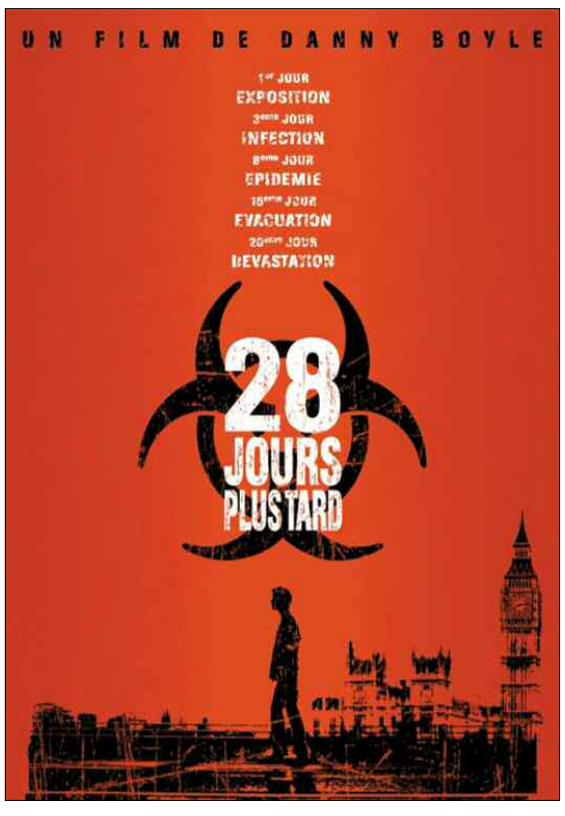

Ciné Frisson - 19.21
Next Level

Téléfilm de science-fiction de Charles Barker

Une groupe de joueurs en ligne est invité à tester un nouveau jeu vidéo, le "must" du jeu en réalité virtuelle. Persuadés qu'il s'agit d'abord d'un "shoot 'em up" particulièrement efficace, ils comprennent rapidement que l'expérience pourrait bien être un peu plus qu'une simple simulation...

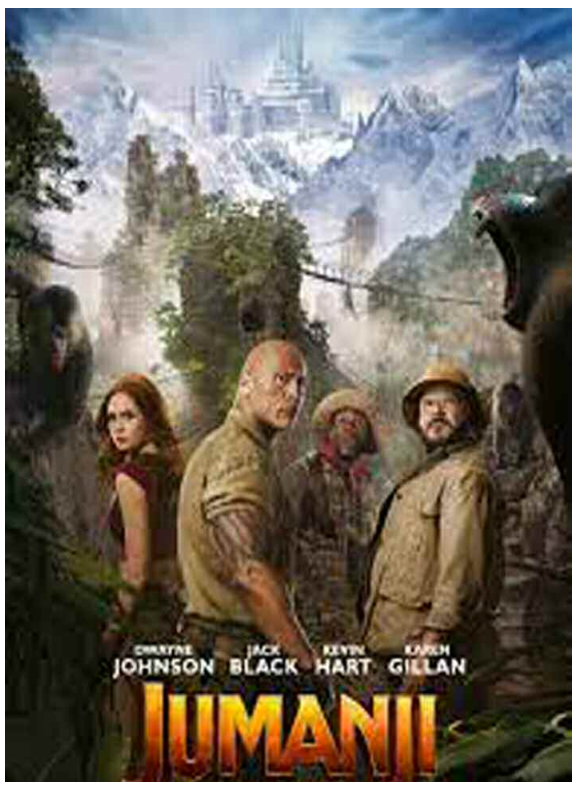

Ciné Frisson - 20.50
28 jours plus tard

Film d'horreur de Danny Boyle

Se réveillant d'un profond coma, un jeune coursier découvre son pays ravagé par une effroyable épidémie. Comme lui, une poignée d'hommes et de femmes ont réussi jusque-là à éviter la contamination. Mais à quel prix et pour quel avenir? Une nuit, à Cambridge, des défenseurs des animaux s'introduisent dans un centre d'expérimentation sur les primates.

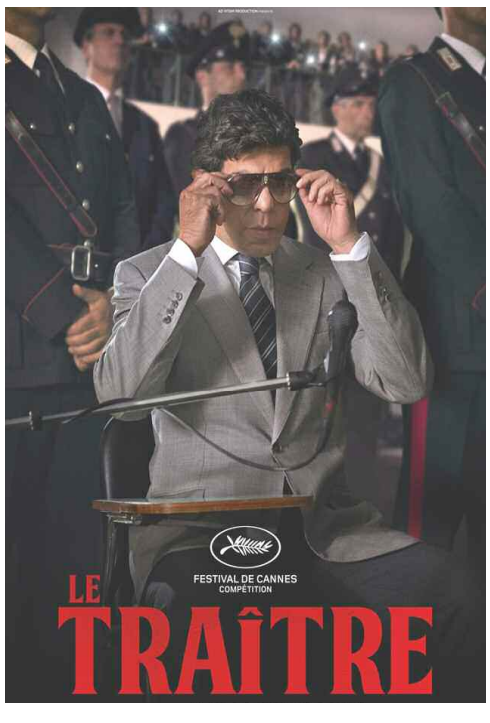

Ciné Premier - 20.50
Le traître

Drame de Marco Bellocchio

Fin des années 80, Tommaso Buscetta, second couteau d'une famille de Cosa Nostra, passe aux aveux devant le juge Giovanni Falcone. Les révélations de l'Homme d'Honneur (en quête de rédemption ou de vengeance ?) vont conduire à 366 arrestations, dont celle du parrain Toto Riina. Au début des années 1980, le syndicat du crime italien Cosa Nostra est le théâtre de violentes guerres internes.

4e PLATEFORME DES FILMS DE SHARJAH

«JE ME SUIS MORDUE LA LANGUE» DE NINA KHADA PRIMÉ

Le court-métrage documentaire «Je me suis mordue la langue», dernière oeuvre de la réalisatrice franco-algérienne Nina Khada a décroché récemment une «mention spéciale honorable» du jury de la 4e Plateforme des films de Sharjah (Emirats arabes unis), annoncent les organisateurs.

Sorti en 2020, ce documentaire d'une durée de 25 mn est une véritable quête identitaire qui relate l'histoire d'une jeune algérienne, ayant vécu toute sa vie en France, qui dit avoir perdu la langue de sa grand-mère et n'arrive pas à s'exprimer en arabe dialectal. S'accrochant à de lointains souvenirs de ses grands-parents et de leur langue dialectale. Elle prend les rues de Tunis comme substitue du pays de ses ancêtres pour tenter d'y retrouver une part de son identité et parle de son problème aux passant qu'elle filme, une vielle dame lui recommande de retourner en Algérie et qu'une langue ça ne s'oublie pas, des enfants lui conseillent de parler aux gens dans la rue pour réapprendre, alors que d'autres lui suggèrent plus simplement de chanter. Au détour de chacune de ses rencontres, Nina Khada propose des plans urbains nocturnes intéressants des quartiers populaires de la capitale tunisienne et pose parfois sa voix pour se confier le long d'un voyage en train de nuit dans la banlieue ou en bord de mer.

«Je me suis mordue la langue» a déjà pris part à une quinzaine d'événements cinématographiques internationaux, en plus d'avoir décroché, en octobre dernier, le «Poulain d'argent du court métrage documentaire» du 27e le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco).

R. C.

Colloque international «L'olivier patrimoine culturel» à Tunis

PARTICIPATION D'UNIVERSITAIRES ALGÉRIENS

Des universitaires algériens affiliés au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) et aux universités d'Alger, de Setif et de Tizi Ouzou, prennent part au deuxième colloque international «L'olivier patrimoine culturel», qui se tiendra à Tunis les 16 et 17 décembre, annoncent les organisateurs. De nombreuses tables rondes sur l'olivier à travers l'histoire ou encore la place qu'occupe cet arbre riche en symboliques dans l'imaginaire collectif et dans différentes expressions artistiques sont au programme de ce colloque. Dans ce cadre Salima Yahiaoui du Centre de recherche pour le développement de la langue arabe abordera «l'olivier dans la toponymie algérienne» alors Souad Hammani, chercheure au Crasc reviendra sur «l'olivier dans la culture algérienne», un thème qui sera également développé par Kheir-Eddine Guerrouche de l'université d'Alger avec un focus sur la Kabylie. Sur le plan historique, l'universitaire Mohamed Ben Saou, de l'université de Setif, abordera l'évolution de l'oléiculture dans la région du Maghreb alors que dans un domaine un peu plus technique Nora Bouhadoun de l'université de Tizi Ouzou abordera les procédés les plus ingénieux et leurs résultats.

R. C.

Cinq ans après sa disparition

Mohamed Tahar Fergani incarne toujours l'âme du malouf

→Il y a cinq ans, disparaissait un monument de la culture algérienne et un repère incontestable de la musique andalouse, Mohamed Tahar Fergani qui a gravé son nom en lettre d'or dans le patrimoine du malouf et dans les cœurs des mélomanes après toute une vie dédiée à cet art.

Si le nom de Fergani est chevillé à l'histoire contemporaine de la ville de Constantine et à sa culture à travers le malouf, le chant des fkirattes, et la broderie, Mohamed Tahar Fergani constitue l'identité sonore de cette ville et de son vieux centre historique à la richesse culturelle reconnue.

«El Hadj», comme l'on surnommé ses fans, constitue également une référence musicale et une école suivi par des centaines de jeunes interprètes et musiciens, même s'il n'a jamais enseigné la musique de manière conventionnelle, mais ses orchestres ont constitué, en plus de l'enseignement de Kaddour Darsouni (1927-2020) au conservatoire, les plus prestigieuses classes du malouf. Son fils Salim, qui est le premier dépositaire de son savoir, évoque un homme humble, serviable et généreux mais surtout un chef d'orchestre qui dirigeait son ensemble «avec une oreille musicale très raffinée qui écoutait attentivement et corrigeait chaque instrument aux premiers réglages». L'art de Mohamed Tahar Fergani, hérité de son père Hamou, rayonne également sur les autres écoles andalouses d'Algérie comme en témoigne Karim Boughazi, interprète de l'école Gharnati de Tlemcen, qui dit avoir été «influencé par son art et sa façon de chanter même en étant d'une école différente». A Tlemcen on lui reconnaît également sa modestie et l'importance de son legs, estime Nacer Ghafour, qui voit en lui «une grande école animée aujourd'hui par tous ceux qui ont appris auprès de lui comme son fils Salim, qui enseigne la musique en France, et son petit-fils Adlène» qui reprend le flambeau sur scène. Autre interprète du malouf les plus en vue depuis quelques années, Abbas Righi, rend hommage à «une légende et une personnalité à la dimension internationale qui a marqué son époque laissant son nom dans l'histoire du Malouf et du patrimoine algérien de manière éternelle». Il confie également que Mohamed Tahar Fergani reste son idole et une «référence pour les jeunes actuels et même ceux des années des années 1970 et 1980». Malgré le bouillonnement de la scène artistique dans le malouf, le vide laissé par Mohamed Tahar Fergani reste «difficile à combler» aux yeux du musicologue Noureddine Saoudi qui relève chez l'artiste «des prédispositions vocales naturelles hors du commun» et un «savoir patrimonial musical très riche».

Né en 1928 à Constantine, Mohamed Tahar Fergani, d'abord initié à l'art de la broderie par son frère, a débuté sa carrière artistique dans la chanson orientale avant de changer de registre et de s'orienter vers le malouf, sous l'influence de ses Cheikh Hassouna Ali Khodja et Baba Abid. Après un premier enregistrement en 1951 il perfectionne son art auprès de des grands noms de la musique andalouse comme Dahmane Ben Achour et Abdelkrim Dali pour maîtriser tous les instruments musicaux d'un orchestre conventionnel et devenir célèbre pour son coup d'archet inégalable et sa précision au luth, mais surtout pour un timbre de voix unique. Il compte à son actif des centaines d`enregistrements de chansons malouf mais également dans les genres musicaux, le mahjouz, le zjoul et le Hawzi. La dernière apparition sur scène de Mohamed Tahar Fergani remonte à juillet 2015, à l'occasion d'un hommage rendu à son père Hamou Fergani et son frère Mohamed- Seddik dit Zouaoui, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe». Le célèbre interprète de «El Boughi», «Galou Lâarab galou» ou encore «Ya Dhalma» s'est éteint le 7 décembre 2016.

R. C.

Journée des bénévoles

La Touiza, entre héritage et pratique

La ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal a supervisé, dimanche au palais de la Culture Moufdi Zakaria (Alger), le coup d'envoi de la manifestation «Touiza : un patrimoine culturel, entre l'héritage et la pratique» dans le cadre de la journée internationale des bénévoles célébrée le 5 décembre de chaque année.

Lors de son allocution d'ouverture, la ministre a précisé que son département ministériel avait décidé à partir de cette année de célébrer la journée internationale des bénévoles, soulignant que la touiza est un acte de solidarité enraciné dans la société algérienne qui l'a hérité de père en fils, compte tenu de sa symbolique socioculturelle.

Rappelant les élans de solidarité manifestés lors des catastrophes naturelles et les crises, à l'image des incendies qui ont ravagé les forêts, Mme Chaâlal a fait savoir que la touiza renforce la cohésion et l'unité nationales, d'où, dit-elle, «la nécessité d'œuvrer, en tant que Gouvernement et société civile de la protéger et veiller à accorder davantage intérêt à cette question tout en l'adaptant aux avancées technologiques»

Inscrire cet héritage en tant que patrimoine culturel immatériel est l'un des outils les plus efficaces, a mis en avant la ministre.

Une table ronde a été organisée sous la supervision du Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (Cnrpah), où des enseignants spécialisés ont mis en avant l'importance de la «Touiza» en tant que modèle phare pour le bénévolat et la solidarité au sein de la société. Il s'agir du Dr Bouzid Meriem, de l'Université de M'sila qui a abordé le concept du terme «Touiza et pratiques» au niveau académique et de l'enseignante Dilmi Fatma de l'université de Tlemcen qui a passé en revue «les aspects de la Touiza dans le milieu rural». Dr Nouh Ahmed de l'Université de Ghardaïa a, quant à lui, expliqué la problématique de la «Touiza en tant que patrimoine et concept de volontariat dans le 21e siècle», tandis que Dr Fayza Riyach a évoqué le rôle du mouvement associatif et la promotion du patrimoine culturel. Cette manifestation culturelle a été rehaussée par la présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, de la déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Chorfi, du Secrétaire général du Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, du conseiller du président de la République chargé des associations religieuses, Aïssa Belakhdar et des représentants des différentes associations de la société civile. Une exposition a été organisée par des associations nationales et locales afin de mettre en relief leurs efforts dans l'action du volontariat à l'image de l'association «Touiza» d'Alger, l'association Foggaret Taghjemt pour la protection du patrimoine à Adrar et l'association pour la lutte contre les maladies rares.

R. C.

vie pratique

santé

Mycoses des ongles : les remèdes naturels pour en venir à bout

Certains produits enfouis au fin fond de nos placards permettent de prévenir et de lutter contre les premiers signes d'onychomycose (mycose des ongles). Comment les utiliser

Certains types de champignons microscopiques peuvent infecter les ongles des mains, et surtout des pieds, provoquant ce qu'on appelle une onychomycose. Cette infection se manifeste par des picotements, une irritation, des desquamations de la peau et des rougeurs. L'ongle devient plus foncé, plus épais et il se fragilise.
En cause, un dérèglement du pH de la peau qu'il faut traiter au plus vite, au risque de compliquer la situation. Si les symptômes en sont au stade initial et que l'ongle n'est pas trop abîmé, vous pouvez essayez de vous soigner grâce à quelques ingrédients naturels. Mais si l'ongle commence à se détacher ou que vous avez mal, consultez un spécialiste.

Des huiles essentielles pour lutter contre l'onychomycose ?
Les propriétés antiseptiques et désinfectantes de l'huile essentielle de lavande et de l'huile essentielle d'arbre à thé en font d'excellents remèdes contre les mycoses des ongles.
Nettoyez soigneusement la zone à traiter, appliquez l'huile essentielle de votre choix, pure, laissez reposer entre 10 et 20 minutes, rincez et séchez.
Répétez plusieurs fois par jour.

Précautions d'emploi : Avant d'utiliser des huiles essentielles, pensez à faire un test au préalable en déposant quelques gouttes dans le creux de votre coude pour vérifier l'absence d'allergie. Évitez surtout le contact avec les yeux.

Du bicarbonate de soude contre les mycoses de l'ongle
L'avantage du bicarbonate de soude est qu'il arrive à assécher l'excès d'humidité sur les orteils.
Fabriquez une pâte avec du bicarbonate et de l'eau, puis appliquez sur l'ongle. Laissez sécher pendant une dizaine de minutes et puis rincez et séchez.
Vous pouvez également en diluer dans une bassine d'eau tiède et tremper vos pieds dedans.

Du vinaigre pour lutter contre l'onychomycose ?
L'acidité du vinaigre de cidre et du vinaigre blanc permet de rééquilibrer le pH de la peau tout en éliminant les champignons et les bactéries.
Mélangez la même dose de vinaigre et d'eau dans une bassine, et laissez tremper la zone à traiter pendant une demie heure chaque jour. Séchez vos pieds correctement pour limiter l'humidité.

L'ail pour venir à bout des mycoses de l'ongle
Les composés antifongiques de l'ail aident à traiter les champignons de l'ongle.
Mélangez une gousse d'ail écrasée avec du vinaigre blanc et appliquez la mixture sur la zone infectée, puis couvrez-la avec un bandage pendant quelques heures. Répétez chaque jour jusqu'à ce que l'infection soit disparue.

Météo

Mardi 7 décembre : 11°C

Dans la journée :
Eclaircies et passages nuageux parfois denses. Nuages et soleil 11° Ressenti 37°
50 km/h Rafales de Nord-Ouest

Dans la nuit :
Nuageux devenant variable.

Alger :
Lever du soleil : 7:50
Coucher du soleil : 17:30

Constipation : comment stimuler un transit paresseux

Chez certains, la constipation est un problème occasionnel mais pour d'autres, c'est un cauchemar quotidien. Il existe pourtant des solutions.

Boire suffisamment
Parce que l'eau hydrate et ramollit les selles, et parce que les fibres, pour accomplir leur mission, ont besoin de liquide :
D'un litre et demi d'eau par jour en temps normal, on peut aller jusqu'à deux litres en phase de constipation, en privilégiant les eaux riches en magnésium, conseille Florence Foucaut. Celui-ci favorise en effet la contraction musculaire, y compris des muscles qui recouvrent la paroi intestinale. Les eaux les plus riches en magnésium : Hépar (plate) et Rozana (gazeuse).
Si l'eau reste la boisson de référence, on peut aussi se faire plaisir avec des tisanes : verveine, menthe, tilleul, fleur d'oranger, camomille...

Se reposer après les repas
C'est quand nous sommes détendus que notre intestin travaille le mieux, car il dispose de la plus grande quantité d'énergie possible. Détente ne veut pas dire s'affaler sur un canapé, mais plutôt se promener une dizaine de minutes après le repas.

Pratiquer une activité physique
En renforçant les muscles de l'abdomen, elle a une action mécanique sur le péristaltisme, qui favorise la vidange de l'intestin. De la marche associée à un peu de gym abdominale, c'est déjà bien.

Recette du jour

Poivron farci au thon

INGRÉDIENTS
- 4 poivrons rouges
- 2 boîtes de thon au naturel de 190 g
- 20 g de riz
- 2 échalotes
- 1 bouquet de ciboulette
- 1 c. à s. d'huile d'olive

PRÉPARATION
Lavez, coupez les chapeaux et épépinez les poivrons. Posez-les évidés dans un plat allant au four. Préchauffez le four th. 6 (180 °C). Faites cuire le riz dans l'eau bouillante, le temps indiqué sur le paquet. Égouttez-le. Mettez-le dans un saladier. Pelez, hachez les échalotes.

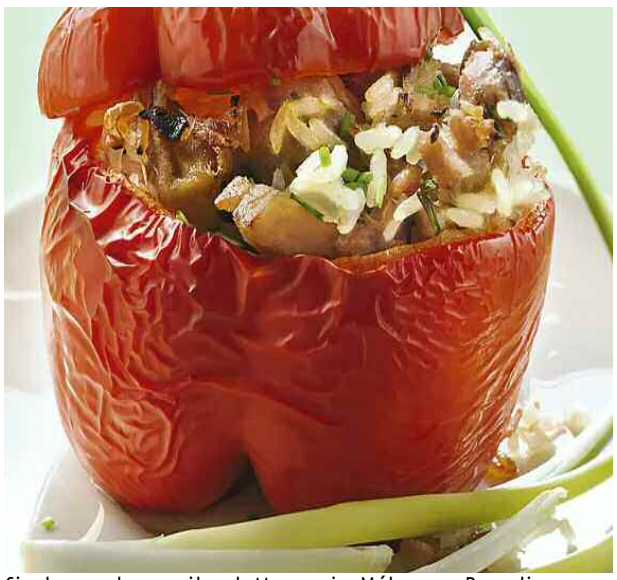

Ciselez la ciboulette. Égouttez, émiettez le thon. Ajoutez ces ingrédients au riz. Mélangez. Remplissez-en les poivrons.
Enfournez les poivrons avec leur chapeau, arrosés d'huile d'olive 45 mn. Servez.
Vous pouvez aussi farcir vos poivrons avec des œufs, de la viande hachée, de la ricotta et des fines herbes...
Le poivron est un bon fournisseur de vitamine C qui aide à réduire l'infiltration et tonifie le tissu conjonctif.

Horaires des prières

Mardi 2 Jumada al-Awwal 1443
7 décembre 2021
Dhor 12:39
Asser 15:15
Maghreb.....17:31
Icha.....19:02
Mercredi 3 Jumada al-Awwal 1443 :
8 décembre 2021
Fedjr 06:14

numéros

santé

Samu :
021.67.16.16/67.00.88
CHU Mustapha :
021.23.55.55
CHU Ben Aknoun :
021.91.21.63
CHU Beni Messous :
021.93.11.90
CHU Baïnem :
021.81.61.13
CHU Kouba :
021.58.90.14
Ambulances :
021.60.66.66
Dépannage Gaz :
021.68.44.00
Dépannage Electricité :
021.68.55.00
Service des eaux :
021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :
021.61.00.17
Sûreté de wilaya :
021.63.80.62
Gendarmerie :
021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene
021.54.15.15
Air Algérie (Réservation)
021.28.11.12
Air France :
021.73.27.20/73.16.10
ENMTV :
021.42.33.11/12
SNTF :
021.76.83.65/73.83.67
SNTR :
021.54.60.00/54.05.04
Hôtel El-Djazaïr :
021.23.09.33/37
Hôtel El-Aurassi :
021.74.82.52
Hôtel Hilton :
021.21.96.96
Hôtel Sofitel :
021.68.52.10/17
Hôtel Sheraton :
021.37.77.77
Hôtel Mercure :
021.24.59.70/85

Ancien patron de l'athlétisme mondial

Décès à Dakar de Lamine Diack

À 88 ans, Lamine Diack a tiré sa révérence dans son pays natal, le Sénégal. Président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) entre 1999 et 2015, il avait été mis en examen, en novembre 2015, par la justice française pour corruption passive et blanchiment aggravé sur une affaire de dopage impliquant des athlètes russes. Reconnu coupable, Lamine Diack avait été condamné, en septembre 2020, à quatre ans de prison dont deux fermes. L'ancien ministre sénégalais des Sports avait fait appel de sa condamnation.

Diack avait été condamné à 4 ans de prison dont 2 fermes. (Photo › D. R.)

Rentré au Sénégal en mai dernier

En mai dernier, à la suite de la levée de l'interdiction de sortie du territoire français dont il faisait objet, il était rentré au Sénégal après avoir versé une caution de 500 000 euros dans le cadre d'une deuxième affaire judiciaire en cours. Le Jaraaf de Dakar, club de foot dont il a été le président à deux reprises, dans les années 1970 et 2000, avait rassemblé la somme. Lamine Diack avait fait appel de cette condamnation et la date d'un nouveau procès restait à fixer. Auparavant, une collecte avait été lancée par un collectif formé pour son retour depuis son arrestation en France et le Jaraaf avait décidé de ne pas attendre la fin de cette décision pour lui permettre de revenir auprès de sa famille. Il n'était pas revenu dans son pays depuis 2015. «Oui, mon père vient d'être rappelé à Dieu. Nous aurions voulu qu'il continue de nous accompagner, mais il a tiré sa révérence. Le décret divin, nul ne peut y échapper», a confirmé son fils, Pape Massata Diack, ex-conseiller marketing de l'IAAF, qui a, lui aussi, été jugé à Paris pour corruption et blanchiment en bande organisée dans cette affaire.

Lamine Diack a mondialisé le premier sport olympique

La mise en examen dans une autre affaire, encore non jugée, avait, dans un premier temps, empêché Lamine Diack de rentrer au Sénégal. Il s'était vu confisquer son passeport dans le cadre du contrôle judiciaire imposé par les juges. Dans ce second dossier, M. Diack avait été mis en examen depuis le 27 mars 2019, toujours pour corruption, dans le cadre des attributions des JO-2016 à Rio et 2020 à Tokyo, mais aussi dans les processus d'attribution des Mondiaux d'athlétisme de Pékin en 2015, puis des Mondiaux 2017 et 2019, pour lesquels le Qatar était candidat. Malgré le terrible boulet de la corruption, Lamine Diack pouvait se flatter d'avoir mondialisé le premier sport olympique. Sur le plan comptable, les recettes de télévision et de sponsoring se sont ainsi élevées, en quinze ans, à plus d'un milliard d'euros. Un legs balayé par les affaires, qui ont causé la perte d'importants sponsors à la fédération internationale.

Un passionné de sports

Né en 1933, Lamine Diack a toujours été un passionné de sports. Jeune, il avait pratiqué le football, l'athlétisme, le volley-ball ou encore le basket-ball. Plus tard, en 1958, Lamine Diack devient champion de France de saut en longueur avant d'obtenir un diplôme à l'École nationale des impôts de Paris en plus d'une licence en droit public. Une fois de retour au Sénégal, il devient inspecteur des impôts et domaines dans l'administration. De 1964 à 1968, Lamine Diack est nommé directeur technique national du football sénégalais. Dix années plus tard, entré en politique, il est élu maire de Dakar de 1978 à 1980. Parallèlement, il construit sa carrière dans le monde du sport. Après la présidence de la Confédération africaine d'athlétisme à partir de 1973, il intègre le Comité olympique national (CIO) en 1974, avant de le présider de 1985 à 2002. En 1987, il devient vice-président de l'IAAF et, en 1991, il en est le premier vice-président. C'est en 1999 qu'il prend la tête le la Fédération internationale d'athlétisme à la mort de Primo Nebiolo. Après sa mise en examen par la justice française, il avait démissionné de son poste de membre honoraire du CIO.

R. S.

Coupe de la CAF

La JS Saoura en phase de poules

La JS Saoura a validé son ticket pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) grâce à son succès enregistré face à la formation ghanéenne de Hearts of Oak (4-0), ce dimanche au stade du 20-Août-1955 de Béchar, à l'occasion de la manche retour des 16es de finale (bis). Condamnés à remonter les deux buts de retard encaissés lors de la manche aller, disputée dimanche dernier à Accra (Ghana), les Aiglons du Sud ont négocié ce match retour de la meilleure des manières en récupérant leur retard en première période.

En effet, les gars de la Saoura ont débuté cette partie tambour battant en assiégeant l'arrière-garde adverse. Après quelques occasions infructueuses, les Sudistes ont réussi à débloquer la situation à la 21e minute par l'entremise de Abdeldjalil Saad. Partit dans le dos des défenseurs, côté droit, Saad a eu le temps de contrôler le ballon de la poitrine avant d'adresser un tir puissant, du pied gauche, qui est passé entre les jambes du portier adverse. Un quart d'heure plus tard, c'est au tour de Oussama Bellatreche de s'illustrer. À la suite d'un coup franc, bien botté côté gauche, le porteur du numéro 10 s'est élevé plus haut que tout le monde pour catapulter le ballon de la tête au fond des filets. Après avoir réussi leur remontada en première période, les Algériens ont débuté la seconde période comme ils avaient entamé la première. Effectivement, il n'a fallu que trois petites minutes aux protégés du technicien tunisien, Kais Yaâkoubi, pour ajouter une 3e réalisation signée Bellatreche, auteur d'un doublé de la tête (48').

Complétement libérés, les Bécharis ont maintenu leur étreinte, toutefois l'excès de précipitation et la maladresse de certains joueurs ont retardé le 4e but. Après un nombre incalculable d'occasions ratées, Lahmeri a clôturé le festival offensif de la JSS dans les ultimes minutes de la partie (88') et propulse son équipe vers la phase de groupes.

De son côté, la JS Kabylie, second représentant algérien dans cette compétition, a vu son match retour face aux Swazis du Royal Léopards reporté à une date ultérieure à cause de la situation pandémique liée au variant Omicron. Pour rappel, les wCanaris se sont inclinés à Manzini (Estiwanî) sur le score de 1 but à 0.

Coupe arabe 2021

L'Egypte et l'Algérie ont réalisé de belles prestations

Le sélectionneur portugais de l'équipe égyptienne de football Carlos Queiroz, a affirmé que l'Egypte et l'Algérie, logées ensemble dans le groupe D de la Coupe arabe de la Fifa qui se déroule à Doha (30 novembre - 18 décembre) avaient réalisé «de belles prestations», qui leur ont permis de valider leur billet pour les quarts de finale de l'épreuve. «A présent, nous devons nous reposer et nous préparer à affronter l'Algérie. Les deux équipes ont réalisé de belles prestations. Il est temps de décider qui finira en tête du groupe», a indiqué Queiroz, à l'issue de la victoire de son équipe samedi face au Soudan (5-0), cité dimanche par le site officiel de la Fifa. Un peu plutôt dans la journée de samedi, l'Algérie a disposé difficilement du Liban (2-0), grâce à des buts signés Yacine Brahimi (69e, s.p) et Tayeb Meziani (90e+3). Les deux sélections occupent conjointement le fauteuil de leader, à deux jours de leur confrontation, mardi au stade Al-Janoub (20h). «Nous avons joué à un rythme très élevé et avons mis beaucoup d'intensité, surtout en première période. Les fans peuvent être fiers de notre équipe, comme je le suis moi-même. Les joueurs ont su saisir leur chance et faire valoir leur talent», a ajouté Queiroz. En ayant la différence de buts (+6), sans pour autant encaisser le moindre but, l'Algérie et l'Egypte, pourraient être départagées, en cas d'un match nul mardi, à la faveur du critère disciplinaire suivant le barème négatif du nombre des cartons jaune et rouge. Par ailleurs, la moitié du casting des quarts de finale est désormais connue, avec la qualification de quatre nations : l'Algérie, l'Egypte, le Qatar, et le Maroc, au terme de la 2e journée, clôturée samedi. Cette 2e journée a été la plus prolifique depuis le début du tournoi, avec 13 buts marqués, soit une moyenne de 3,25 buts/ match.

Basket-ball (Superdivision)

La hiérarchie respectée

Le Championnat national de basket-ball, Superdivision, a repris ses droits ce week-end après presque deux années d'arrêt, en raison de la pandémie de la Covid-19. À l'occasion de cette reprise, la hiérarchie a été globalement respectée dans quasiment l'ensemble des rencontres. Pour cette première sortie de la saison, dont la première phase se déroulera avec 20 clubs, répartis en quatre groupes de cinq (A-1, A-2, B-1, B-2), deux formations ont assuré hors de leurs bases, il s'agit de l'USM Blida et de l'O Batna. Le premier s'est imposé sur le parquet de l'USM Alger (65-77), tandis que le second a damé le pion à l'IR Bordj Bou Arréridj (40-55). À noter toutefois que le match NA Hussein Dey - ES Cherchell ne s'est pas déroulé en raison du forfait des visiteurs.

Résultats de la 1re journée :

Groupe A 1 :

TRAD – USS	78 – 56
NAHD – ESC	20 – 00
Exempt : MCA	

Classement	Pts	J
1. TRA Draria	2	1
2. NA Hussein Dey	2	1
3. US Sétif 1	1	
4. ES Cherchell	0	1
5. MC Alger	0	0

Groupe A 2 :

USMA – USMB	65 – 77
CSCGC – ASSOB	79 – 42
Exempt : WOB	

Classement	Pts	J
1. CSC Gué Constantine	2	1
2. USM Blida	2	1
3. USM Alger	1	1
4. ASS Oum Bouaghi	1	1
5. WO Boufarik	0	0

Groupe B 1 :

PSEE – ABS	73 – 59
IRBBA – OB	40 – 55
Exempt : NBS	

Classement	Pts	J
1. PS El Eulma	2	1
2 Batna	2	1
3. IR Bordj Bou Arréridj	1	1
4. AB Skikda	1	1
5. NB Staouéli	0	0

Groupe B 2 :

OSBBA – OMSM	63 – 62
RCB – CSMBBO	80 – 53
Exempt : CRBDB	

Classement	Pts	J
1. Rouiba CB	2	1
2. OS Bordj Bou Arreridj	2	1
3. OMS Miliana	1	1
4. CSMBB Ouargla	1	1
5. CRB Dar Beida	0	0

EN DEUX MOTS

JM Oran-2022 : Des instructions pour créer une instance de suivi des préparatifs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres au cours de laquelle il a donné des instructions pour créer dans l'immédiat une instance chargée du suivi des préparatifs continus pour la tenue des Jeux éditerranéens prévus en 2022 à Oran, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

Le président de la République a chargé le ministre de la Jeunesse et des sports du suivi et du constat sur le terrain de façon hebdomadaire pour s'enquérir du rythme d'avancement des travaux, en coordination avec le wali d'Oran, et de soumettre au Premier ministre, ministre des Finances des rapports précis et transparents, en sus de la présentation d'un état des lieux mensuel au CM. Tebboune a également donné des instructions pour «créer dans l'immédiat une instance chargée du suivi des préparatifs avec la participation de personnalités hautement qualifiées et expérimentées dans la gestion des manifestations sportives nternationales, répartir les responsabilités et veiller à une coordination constante avec les autorités locales et tous les acteurs».

LA NR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er-Mai - Alger.
Tél. : 021 67.10.44/67.10.46
Fax : 021 67.10.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1 . 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef :
Radia Zerrouki
Directeur commercial :
Ouahid Kouba.
Composition **PAO** *La Nouvelle République* Impression Alger : **SIMPRAL**.
Tirage : **2500** exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.
Diffusion centre : **SEDICOM**.
Ouest : **SPDO**. Est : ***El Khabar***. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 67.10.72. Fax : 021 67.10.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE
sport

en direct
Algérie-Egypte
Un autre match, une autre histoire

le match à suivre
Coupe de la CAF
La JS Saoura en phase de poules

football
Coupe arabe 2021
L'Egypte et l'Algérie ont réalisé de belles prestations

Arrangement des matches

Le football perd ses ingrédients !

→Y aurait-il des recettes que d'autres ignorent pour faire des matches de football une marque de produits facile à vendre ? Cela semble être le cas, puisque à la veille de 2022, des témoignages s'enchaînent sur les plateaux télés.

Le professionnalisme, un flop qui dure depuis des années. (Photo › D. R.)

Lors de l'émission «Week-end Story», diffusée ce week-end sur la chaîne de télévision privée Echorouk News TV, et mise en ligne, un ex-joueur de la JS Kabylie, le l'USM Alger, du CR Belouizdad, de l'E Sétif, pour ne citer que ces clubs algériens, face aux caméras de cette télé se lâche et révèle que des matches truqués se négocient à coup de centaines de millions… Il s'agit de l'ancien international Mohamed Amine Aoudia, présent dans le studio, selon les dires de l'homme masqué, pris part à une rencontre de football négociée auparavant et dont l'arrangement aurait avoisinée la somme de 850 millions.

Face aux caméras, il lui pose la question «combien tu as pris ?» Après une courte hésitation, Mohamed Amine Aoudia affirme que cela est archi faux, et qu'en sa qualité de joueur professionnel dont sa carrière a débutée dès l'âge de 17 ans jusqu'à l'âge où il décida de mettre fin à sa carrière de joueur professionnel, soit après 30 années au service du football, il n'a jamais pris part à des négociations et pour ajouter une couche il affirme qu'il y a aussi des matches arrangés sans qu'un dinar ne soit versé.

«Ce type de marchés existent, et ce n'est pas nouveau». D'un ton calme, il expliquera que son éducation ne lui permettra jamais de plonger dans de pareils scénarios et que depuis sa carrière jusqu'à sa retraite, il a toujours été honnête, tout en reconnaissant que ce type de marchés existent, et ce n'est pas nouveau dans le football algérien. Dans ses déclarations, il affirme qu'il suffit qu'un fervent supporter d'un club pour décider de fournir une somme colossale pour éviter à son équipe de sombrer en division inférieure…

«Je préfère éteindre mon portable»

«Lorsque je doute qu'un match n'est pas très sportif ou je sens que je ne suis pas prêt à donner le meilleur de moi-même, j'éteins mon portable». Mieux encore, et pour mieux démontrer son honnêteté, il un expliquera «le football n'est pas un match de tennis, mais un sport collectif…» et s'il commence à divulguer des informations, il touchera beaucoup de monde. Ce phénomène encore vivant ne se négocie que par des personnes phénoménales.

Octobre 2018, le quotidien France Football publiait une enquête consacrée à la corruption, espérant que le football ne retombera pas dans une situation qui mènera le football vers les filets de la déception.

En fait, Mohamed Amine Aoudia ne nous apprend rien, mais dit tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Il a eu le courage d'évoquer ce phénomène qui gangrène le football un peu partout dans le monde et non pas que chez nous. Des cas avaient été cités ici et là par les médias, dont celle qui a défrayé la chronique il y a quelques années lors d'un enregistrement sonore entre des dirigeants de clubs et un manager qui avaient été «fuités» sur les réseaux sociaux pour le résultat que tout le monde connaît. Les accusés ont même retrouvé la liberté…

Synthèse de H. H.

- BeIN Sports et Al Kass : Algérie - Egypte à 20h
- Al Kass : Maroc - Arabie Saoudite à 16h

La Der

Algérie-Egypte : Un autre match, une autre histoire

Ce soir, une défaite face aux Pharaons conduirait directement les Verts vers un Algerie-Maroc. On devine bien que ce sera un match qui aura toutes les couleurs d'une finale maghrébine au prochain tour de cette Coupe arabe de la FIFA-2021. L'enjeu sera de taille, et d'ailleurs comme le soulignait à juste titre un techniciens de la balle ronde, «que ce soit le Maroc ou une autre équipe, l'adversaire ne souhaiterait pas avoir à rencontrer les Verts, et ce, pour diverses raisons que tous les professionnels connaissent» Vrai ou faux ? Cette hypothèse donnerait une prolongation du temps de préparation aux deux sélectionneurs.

Eviter le tirage au sort

Que se passerait-il en cas d'un nul ? Tout simplement, les deux équipes atterriront sur le podium du groupe D. Ce qu'aucune des deux équipes ne souhaiteraient en arriver à cette situation. Le tirage au sort qu'impose la FIFA, dans ce cas, ferait perdre le charme à la compétition, alors, disant que le mieux serait que des deux équipes offrent du spectacle avec comme ingrédients du beau jeu et des buts.

Les succès des Verts

L'arrivée aux quarts de finale n'était pas aussi difficile. Face au Soudan, c'est un 4-0 qui sanctionne la première rencontre des poules au bénéficie des hommes de Bouguerra. Le second duel face au Liban a été lui aussi favorable aux Algériens 2-0, imprimés par Yacine Brahimi et Tayeb Meziani.

Deux succès, qui ouvrent les portes du passage en quarts de finale. Ce soir, la suite offrira une autre ambiance, entre deux formations : Algerie-Egypte. Il y a une histoire à se raconter ou à se remémorer, elles se connaissent certes, mais la rencontre donnera très certainement un peu plus d'intensité à un match qui fera mobiliser tous les Algériens d'ici ou d'ailleurs, au moment où le Liban affrontera le Soudan cet après-midi, un match sans enjeu pour les deux équipes.

H. H.